SURESNES MAG
321
déc. 2020
suresnes-mag.fr

Commerces
Soutenons nos commerces suresnois
p. 28 > 33

Hôpital Foch
Parmi les meilleurs hôpitaux de France
p. 10 > 11

Budget participatif
Partagez vos idées pour améliorer le vie de votre quartier
p. 25

Histoire
Lettre de Noël d'un Suresnois de 1920
p. 42 > 43

Joyeux Noël à Suresnes

Noël de lumière et d'espoir : des animations et des illuminations dans toute la ville (p. 32).
Noël de solidarité et de générosité : pour ne laisser personne sur le côté (p. 16).

321
déc. 2020

SURESNES MAG

SOMMAIRE

06 Arret sur image

10 Hopital Foch

20 Cedric Bedini, Skema

5 Edito
6 Arrêt sur image
8 Chroniques en images

... AGIR

10 • Hôpital Foch, Covid deuxième vague
12 • Covid-19 : les dernières infos
16 • L'élan de solidarité ne s'émousse pas
20 • **Suresnes business club :** Skema Business School, rentrée suresnoise en vue
24 • **Démocratie participative :** Action !

... DOSSIER

28 J'aime mes commerces j'achète à Suresnes

34 • Noël, les animations et les illuminations se dévoilent

... VIVRE

38 • Profession : directeur d'animation
41 • **A telle enseigne :** L'artisan bottier José Fortura

... DÉCOUVRIR

42 • **Histoires suresnoises :** Lettre de Noël imaginaire d'un Suresnois de 1920
44 • La culture à Suresnes et le reconfinement

48 Suresnes pratique
49 Paroles politiques

Noël, les animations 34

CE MAGAZINE EST ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SURESNES

IMPRIM'VERT®

Vous pouvez retrouver à présent Suresnes mag sur smartphones, tablettes et ordinateurs grâce à **suresnes-mag.fr**
Il est aussi téléchargeable sur **suresnes.fr**

2, rue Carnot,
92151 Suresnes Cedex
01 41 18 19 20

Directeur de la publication
Guillaume Boudy

Adjointe au maire deleguee à la Communication :
Isabelle de Crécy

Directeur de la Communication
Arnaud Levy

Redactrice en chef
Céline Gazagne

Redaction Marina Bellot, Matthieu Frachon, Pauline Garaude, Stéphane Legras, Florence Rajon, Thierry Wagner

Conception graphique
Direction de la communication, Marine Volpi, Margarita Mimovic

Direction artistique
Laurence Boyer

Images Hervé Boutet, Mathilde Gardel, Tiphaine Lanvin, Benoît Moyen, Marine Volpi, 123RF, Ville de Suresnes

Couverture : Tiphaine Lanvin

Impression Imprimerie Morault
03 44 30 51 00

Dépôt légal 4e trimestre 2020

© Tiphaine Lanvin

Des fêtes de retrouvailles et de solidarité

© Mickaël Collas

Le 31 décembre 2020 clôturera une année qui restera dans nos mémoires comme une année bien particulière et difficile pour un grand nombre de nos concitoyens, comme au-delà de nos frontières.

L'irruption soudaine de cette épidémie nous a tous pris de court et a révélé l'impréparation et la faible résilience de nos organisations publiques et privées pour faire face à des crises dont l'ampleur était méconnue depuis des décennies. Le confinement décidé à l'échelle mondiale a ajouté à la crise sanitaire un choc économique sans précédent, réduisant drastiquement les activités, en dehors des services de première nécessité.

Présents et attentifs aux côtés des Suresnois

Comme toute crise, cet épisode, ou plutôt ces épisodes successifs, agissent comme des révélateurs de nos forces et de nos faiblesses, mais aussi de menaces et d'opportunités pour nos sociétés.

Au rang des forces révélées : celles des collectivités et du tissu associatif local qui ont su se mobiliser immédiatement ; l'extraordinaire engagement de nos soignants ; la créativité et la solidarité dans l'adversité de nos concitoyens. Je suis admiratif et plein de reconnaissance à l'égard de toutes celles et de tous ceux qui ont été présents et attentifs aux côtés des Suresnois.

A l'inverse, la crise est venue questionner notre modèle de développement et de croissance, fondé sur une consommation parfois irraisonnée, modèle non soutenable et trop peu respectueux de l'environnement et de l'avenir des générations futures. Elle a aussi révélé notre dépendance trop forte à l'égard de l'étranger dans des domaines stratégiques comme les équipements et les produits de santé.

Des menaces se sont faites plus visibles également : au plan international, l'accélération et la suprématie émergente de pays sortis plus tôt de la crise, notamment en Asie ; au plan national, la situation de précarité économique et sociale d'une part croissante de nos concitoyens, la fragilité de nos systèmes de protection sociale profondément déficitaires, les changements d'habitude de travail, de transport, de consommation qui vont bousculer des secteurs entiers de l'économie et la nature des emplois de demain.

Répondre aux enjeux et préparer l'avenir

Mais une crise c'est aussi une formidable opportunité de prise de conscience et de prise de décision pour répondre aux enjeux et préparer l'avenir. C'est la responsabilité de tous et c'est l'engagement que l'équipe municipale a pris devant les Suresnois en juin dernier : celui de rendre notre ville plus durable, plus solidaire, plus conviviale. Vous serez appelés à y participer activement et ce dès la rentrée avec le lancement du premier budget participatif présenté dans ce numéro.

Que les fêtes de Noël et de fin d'année soient pour chacun et chacune d'entre vous un moment de retrouvailles en famille et entre amis, de détente et de joie, pour oublier les derniers mois. Pour vous accompagner nous avons voulu une ville illuminée et animée les week-end par de beaux spectacles de rue.

Soutien à nos commerçants

Que ces fêtes soient aussi celles de la solidarité auprès de ceux qui sont seuls, découragés, ou malades. Les associations de solidarités, auxquelles ce numéro de Suresnes Mag rend hommage, seront à leur côté, avec les services de la Ville. Qu'elles soient celles, enfin, de la solidarité avec nos commerçants et entrepreneurs. Si les commerces ont heureusement pu rouvrir samedi 28 novembre ce n'est pas le cas des salles de sport, des bars et des restaurants, qui ne pourront vraisemblablement pas rouvrir avant le 20 janvier 2021. Nous travaillons étroitement avec eux depuis le 29 octobre premier jour du confinement.Les commerçants ont été lourdement précarisés par les fermetures subies cette année Ils sont le cœur battant de notre ville. Aussi, en cette période de fêtes, chacun peut manifester son soutien en privilégiant l'achat local, directement dans leurs boutiques ou via le marché de Noël en ligne que la Ville a développé pour les aider à adapter leur offre.

Avec toute la Municipalité, je vous souhaite du fond du cœur de belles et joyeuses fêtes !

Fulgurante transe

Aérien masque de tresses insufflant poésie à des temps confinés. Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar, certes fermé, accueillait le 20 novembre une répétition du spectacle *In Between*, d'Ingrid Estarque, qui devrait être présenté sur sa scène les 9, 10 et 12 janvier dans le cadre du festival Suresnes cités danse (les réservations sont d'ailleurs ouvertes sur suresnes-cites-danse.com). Comme un puissant et délicat rappel que dans « spectacle vivant », il y a bien « vivant ». (lire aussi page 42)

Photo Tiphaine Lanvin

© Ville de Suresnes

Faire vivre le devoir de mémoire

Mercredi 11 novembre

En raison des mesures de confinement et des consignes sanitaires en vigueur pour lutter contre la propagation du coronavirus, la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 s'est tenue cette année « à huis clos », limitant la participation et les interventions. Le maire, Guillaume Boudy, aus côtés (sur la photo) de Yoann Lamarque, adjoint au maire délégué aux Manifestations patriotiques et en présence d'Isabelle Florennes, députée, et de Xavier Iacovelli, sénateur, se sont réunis au carré militaire du cimetière Voltaire pour un dépôt de gerbes et un moment de recueillement à la mémoire des disparus de 1914-1918, en présence de deux porte-drapeaux issus des scouts de France.

Distribution de masques dans les écoles

Lundi 2 novembre

Le port du masque étant obligatoire à partir du CP depuis la rentrée des vacances de Toussaint le 2 novembre, la Ville a fait distribuer des masques pédiatriques lavables le matin même dans les écoles élémentaires suresnoises. Les agents municipaux ont acheminé près de 3000 masques vers les écoles élémentaires de Suresnes, qui ont ensuite été remis à chaque écolier.

© Ville de Suresnes

Remise de don à la résidence La Chesnaye par le Lions Club

Mardi 3 novembre

Le Lions Club de Suresnes a remis un chèque de 7000 euros, dont 3000 euros accordés par la Fondation Truffaut, à Damien Jean, directeur de la résidence La Chesnaye, en présence de Florence de Septenville et Elodie Reber, adjointes au maire. Très impliqué dans le soutien aux personnes en situation de handicap et atteintes de la maladie d'Alzheimer, le Lions Club a souhaité, en partenariat avec la Fondation Truffaut, apporter son soutien au projet de jardin thérapeutique initié par le directeur de la résidence. L'activité de jardinage thérapeutique permettra aux résidents d'explorer leur mode de relation à l'environnement, d'enrichir leurs capacités créatives, motrices, cognitives et relationnelles. Le bénéfice des jardins thérapeutiques sur la qualité de vie des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés est reconnu. La résidence La Chesnaye accueille 100 personnes âgées et dispose d'une unité Alzheimer.

© Marine Volpi

La vie en bleu

Jeudi 20 novembre

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée le 20 novembre, l'hôtel de ville de Suresnes a revêtu les couleurs de l'UNICEF pendant 3 jours. Suresnes est Ville amie des enfants. depuis 2017 et renouvelle sa candidature pour reconduire le titre jusqu'en 2026.

Malgré le confinement, la vie locale continue et les affaires municipales suivent leur cours

En novembre

Les élus rencontrent les Suresnois (1-2)

Avec la mairie mobile, chaque week-end de novembre, en alternance sur les marchés Caron (Cité-jardins) et Zola (centre-ville), les élus sont allés à la rencontre des habitants. Ils seront présents sur les marchés en décembre (voir p. 24). Le dispositif mairie mobile évoluera pour toucher tous les quartiers de Suresnes dés 2021.

1

2

© Mathilde Gardel

Réunions des Conseils consultatifs de quartier (3)

Après plusieurs mois d'interruption, les six conseils consultatifs de Suresnes ont enfin pu renouer avec leurs activités. Le mois de novembre a ainsi été ponctué par des retrouvailles, chacun des CCQ s'est réuni en visioconférence, à défaut de se retrouver en chair et en os : République le 2 novembre, Centre-ville le 4, Cité-jardins le 5, Mont-Valérien le 9, Liberté le 16 et pour finir, Ecluse-Belévedère le 24 novembre.
Au programme de ces réunions, une présentation des enjeux en matière de démocratie participative, l'accueil des nouveaux membres, le partage d'informations et le lancement du budget participatif. Les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la Ville.
suresnes.fr/ les-conseils-consultatifs-de-quartier

Conseil municipal (4-5)

L'avant dernier conseil municipal de l'année s'est tenu à la salle des fêtes le jeudi 12 novembre. Les séances du Conseil municipal sont publiques. Devant l'impossibilité d'accueillir les citoyens en période de confinement et de protocole sanitaire strict, la Ville s'adapte et a retransmis en direct ce conseil, comme les précédents, sur suresnes.fr et sur sa chaîne You Tube. En ouverture de cette session, les élus ont observé une minute de silence en hommage à Samuel Paty, Nadine Devillers, Vincent Loquès et Simone Barreto Silva, victimes des assassinats terroristes islamistes à Conflans-Sainte-Honorine et à Nice (lire page 27).

5

3

© Tiphaine Lanvin

4

© Mathilde Gardel

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

© DR

100 ans pour Marcelle Miannay

Lundi 23 novembre.

Marcelle Miannay a fêté ses 100 ans le 23 novembre 2020. En cette période particulièrement difficile où la solitude et la précarité vont croissant, des agents de la Ville spécialisés dans la lutte contre l'isolement lui ont rendu visite. Ils lui ont remis un bouquet de fleurs et une lettre du maire avant de l'aider à joindre en visio sa famille, qui vit à Saint-Malo. Elle a pu ainsi échanger avec ses petits et arrière-petits-enfants.

Hôpital Foch, Covid deuxième vague

Pour différente qu'elle soit de celle du printemps, la deuxième vague épidémique de covid-19 génère néanmoins de nouvelles nécessités d'adaptation pour les équipes de l'hôpital Foch.

Texte **Thierry Wagner.** Photos **Virginie Bonnefond**

Jacques Léglise, directeur général

Alors que l'hôpital Foch est une nouvelle fois mis à l'honneur dans le Palmarès du *Point*, l'établissement suresnois annonce au même moment la réussite d'une première greffe pulmonaire française sur un patient atteint d'une forme sévère de Covid-19 (voir ci-contre). Enfin un rayon de soleil pour les 2300 collaborateurs de l'établissement, dont près de 400 médecins, au cœur du cyclone de ces derniers mois de pandémie ? *« On ne peut qu'être satisfait de ce classement qui rend hommage au travail accompli par nos équipes médicales, même si actuellement nous avons un peu la tête ailleurs »*, tempère néanmoins Jacques Léglise, son directeur général. 16% des patients qui consultent aux urgences viennent pour une suspicion de Covid. Les circuits distincts covid-non covid ont été remis en place aux urgences ainsi que des unités dédiées au covid à l'intérieur de l'hôpital et en réanimation.

Pathologies multiples

Le 24 novembre, 26 personnes étaient ainsi hospitalisées dans ces unités dédiées dont 6 en réanimation. Les patients hospitalisés pour une pathologie particulière qui ont aussi des complications Covid demeurent dans les services dans lesquels ils sont hospitalisés pour leur affection de base. Au total, une cinquantaine de patients touchés par la Covid-19 sont actuellement hospitalisés dans les différentes unités de Foch. Rien de comparable avec le premier épisode de la pandémie pendant lequel toutes les unités sauf la maternité avaient été fermées à l'exception des unités covid. Début 2020, l'hôpital comptait 14 lits de réanimation pour l'intégralité de ses besoins en activité normale. Pendant le premier pic de Covid-19, l'hôpital de Suresnes est monté jusqu'à 56 lits de réanimation en transformant les blocs opératoires et les salles de réveil. Depuis, la « réa » de Foch a conservé une vingtaine de lits de réanimation effectifs dont une dizaine aujourd'hui en secteur covid.

Ne pas déprogrammer

« Ce qui est plus compliqué dans cette nouvelle vague, c'est de faire à la fois l'accueil du covid en ne déprogrammant que partiellement (30 %) les activités des autres spécialités en fonction des consignes de l'ARS. Toutes les hospitalisations sont précédées d'un test virologique et les visites ont été stoppées compte tenu du confinement », explique Jacques Léglise.

Depuis mi-novembre, les signes seraient plutôt à une décroissance du covid au niveau de l'Ile-de-France, également dans les services de réanimation. Foch n'est donc pas saturé, mais dans quel état de fatigue le personnel, rudement éprouvé au printemps, se trouve-t-il ? L'hôpital n'a pas repris son activité à plein temps après la première vague pour permettre à chacun de prendre trois ou quatre semaines de vacances pendant l'été. Foch n'a pas connu d'absentéisme majeur ni de vague de départs. *« Lors de la première vague, nous ne savions pas vers quoi nous allions. On imaginait un début et une fin. Nous espérions tous que l'été serait une période de ralentissement de la circulation du virus, ce qui a été le cas. Nous arrivons, avec le début de l'hiver, à la deuxième crise à laquelle il faut faire face et cela pèse sur le moral de tous »*, admet le directeur général. *« Pour la première crise, il a fallu qu'on s'adapte en faisant un sprint. Cette crise-là va être un marathon… plus compliqué. Plus que jamais, respecter les mesures barrières, le masque, les distances, reste essentiel contre ce virus, tant qu'on n'a pas la manière de soigner la Covid-19. »*

Palmares

L'hôpital de Suresnes parmi les meilleurs de France

Cette année encore, l'hôpital Foch a été mis à l'honneur par le magazine *Le Point* parmi les meilleurs hôpitaux de France. Positionné en 40e position dans le palmarès 2020 (8e d'Ile-de-France) parmi 1400 hôpitaux et cliniques évalués à travers 80 disciplines médicales et chirurgicales, l'hôpital suresnois est ainsi classé comme le meilleur de France pour la prise en charge des patients atteints d'un cancer de la vessie, premier national également pour la chirurgie de l'hypophyse. Il figure parmi les leaders pour soigner le cancer de la prostate (2e au niveau national), le cancer du rein (6e au niveau national, 3e en Ile-de-France), et l'adénome de la prostate (4e national, 3e d'Ile-de-France).

Les équipes de Foch se distinguent aussi dans le domaine de la tumeur du cerveau (6e national, 2e d'Ile-de-France), de la chirurgie du dos (4e d'Ile-de-France), du cancer du poumon (3e d'Ile-de-France) et en pneumologie (4e d'Ile-de-France). Quant à la maternité suresnoise, elle est classée en 3e position francilienne pour les accouchements normaux.

Première greffe pulmonaire française sur un patient Covid-19

Le 1er novembre dernier, l'hôpital Foch a réalisé la première greffe pulmonaire en France sur un patient atteint du Covid-19 présentant une insuffisance respiratoire aigüe avec destruction quasi complète de ses deux poumons. Pris en charge de manière optimale depuis plusieurs semaines dans le service de réanimation du CHU de Lille, le patient avait été transféré à l'hôpital suresnois, premier centre national de greffe de poumon, afin de compléter son évaluation avant la décision finale de transplantation. Ce succès des équipes des Professeurs Chapelier et Sage reflète la solidarité et les échanges entre les équipes médicales de tout le territoire dans la lutte contre la Covid-19.

Guillaume Boudy en visite à l'hôpital Foch

Vendredi 27 novembre, le maire Guillaume Boudy et Nassera Hamza, adjointe au maire déléguée à la Santé, ont effectué une visite à l'hôpital Foch et à la Fondation Foch. Les élus suresnois, qui sont aussi membres du conseil d'administration de l'établissement hospitalier, ont souligné l'excellence de l'établissement mais surtout, salué le travail de l'ensemble des personnels de l'hôpital, soumis à rude épreuve depuis le début de la crise sanitaire due au coronavirus. Guillaume Boudy et Nassera Hamza ont rencontré Jacques Léglise, directeur général de l'hôpital, Jean-Louis Bühl, président de la Fondation et Jean-Paul Vermès, président du conseil d'administration de l'hôpital.
Ils ont ensuite visité le radiobloc en compagnie du Dr G. Rodesch et terminé cette visite par un point COVID en réanimation avec le chef de service de réanimation le Dr Charles Cerf et le nouveau chef de service de pneumologie le Pr Antoine Magnan.

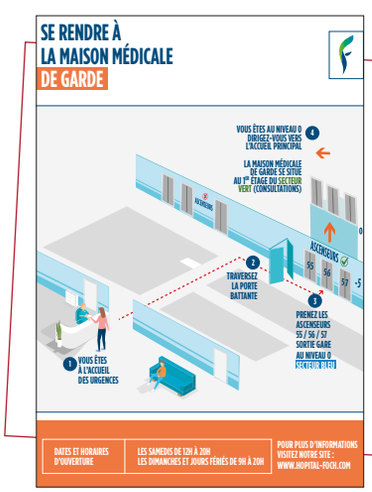

La Maison Medicale de Garde est ouverte

La Maison Médicale de Garde de Suresnes (MMG) permet de consulter un médecin généraliste les dimanches et jours fériés. Elle est située au premier étage des consultations secteur vert de l'hôpital Foch, cabinet 24 (entrée par l'accueil principale de Foch côté gare SNCF). **Horaires : le samedi de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés de 9h à 20h.Le samedi 26 décembre et le samedi 2 janvier** de 9h à 20h.

Plus que jamais, soutenez l'hôpital Foch

Malgré l'aide de l'Etat, l'hôpital Foch, n'ayant pas pu travailler normalement en 2020 en raison de la crise du Covid-19, a perdu beaucoup de recettes. Hôpital privé à but non lucratif au sein du service public hospitalier, Foch compte parmi les établissements qui ont reçu le plus grand nombre de malades Covid-19, tout particulièrement en réanimation, engageant des dépenses exceptionnelles. Pour faire face à cette situation financière très compliquée, la fondation Foch a lancé dernièrement une campagne d'appel aux dons auprès des particuliers, entreprises et associations.
Les dons peuvent s'effectuer sur **www.fondation-foch.com** (Les dons donnent lieu a une réduction fiscale de 66 %. Exemple : un don de 100 € ne revient ainsi qu'à 34 €).

Cette page a été mise à jour le 27 novembre. La situation évolue rapidement et certaines réponses peuvent être amenées à changer. Informations en temps réel sur **suresnes.fr**

Les trois étapes du déconfinement progressif

Ce n'est pas un déconfinement, mais une première phase d'allégement que connaît la France depuis le 28 novembre. Alors que le nombre de cas dûs à l'épidémie de Covid-19 est en baisse depuis le reconfinement, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé un calendrier en trois phases.

- Dans un premier temps, le confinement reste la règle et les déplacements soumis à attestation, mais depuis le **28 novembre**, les commerces ont rouvert, les offices religieux ont repris (assemblée limitée à 30) et le périmètre de sortie est élargi.
- La fin du confinement surviendra le **15 décembre**, « si le niveau de contamination quotidienne redescend à 5 000 cas par jour ». Les salles de cinéma, les théâtres et les musées pourront rouvrir à leur tour. Un couvre-feu sera toutefois mis en place, de 21 heures à 7 heures (hormis pour les réveillons des 24 et 31 décembre) et des restrictions demeureront dans de nombreux secteurs.
- Le **20 janvier,** si le niveau de contamination au Covid-19 se maintient sous la limite de 5 000 cas par jour, une nouvelle série de réouvertures est envisagée (restaurants, fin du distanciel dans les lycées, etc.).

Tests antigéniques

Depuis quelques semaines, les pharmacies, médecins, infirmiers et kinésithérapeutes sont autorisés à pratiquer les tests antigéniques.

Tout comme les tests PCR, les tests antigéniques sont réalisés par prélèvement nasal. A l'aide d'un écouvillon, des cellules sont prélevées au fond du nez.

Ces tests, pris en charge par la Sécurité sociale, peuvent être réalisés sans prise de rendez-vous. Ils sont effectués par des pharmaciens et préparateurs en pharmacie spécialement formés et sont en priorité destinés aux personnes symptomatiques, à condition qu'elles ne présentent pas de symptômes depuis plus de quatre jours. De même, les personnes identifiées comme cas contact par l'Agence régionale de santé ou la Sécurité sociale et/ou celles qui font partie d'un cluster ne peuvent pas réaliser de tests antigéniques. Pour elles, il convient de faire une PCR.

Continuez à respecter les gestes barrières quel que soit le résultat.

Où pratiquer un test PCR ?

Centre de dépistage du Laboratoire Biogroup, 9 Avenue du Général Charles de Gaulle.

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :

➜ 9h - 12h : réservé aux personnes prioritaires

➜14h - 17h : ouvert à tous

Les prélèvements PCR effectués au laboratoire Longchamp et au Centre médical municipal Raymond Burgos (CMM) sont désormais arrêtés.

Autres centres de dépistage de proximité

Mis en place par la préfecture des Hauts-de-Seine et l'ARS Ile-de-France :

➜ sans rendez-vous, du lundi au samedi, de 9h30 à 15 h30

La Défense : Centre de dépistage CNIT, 2 place de La Défense (face à la pharmacie)

Issy-les-Moulineaux : Laboratoire Biogroup, 239 rue Jean-Jacques Rousseau

Encombrants, déchets végétaux et D3E : ce qui change

A partir du 4 janvier, les déchets végétaux seront collectés les mardis, les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) les lundis (voir tableau).

Pourquoi ça change ?

Les encombrants et les D3E nécessitent davantage de « bras ». Ils étaient parfois sortis dès le week-end et rester sur le trottoir plusieurs jours. Cela générait une polution visuelle et de la saleté. Pour une ville plus propre et plus agréable leur collecte a été avancée d'un jour.

Qu'est-ce qu'un objet encombrant ?

C'est un déchet qui, en raison de sa taille ou de son poids, ne peut être évacué par le service de collecte des ordures ménagères. Il pourra s'agir de mobilier (matelas, sommier, canapé, fauteuil, armoire, chaise, table, etc.) ou de cartons de très grande taille dont les découpes rempliraient un bac poubelle.

Qu'est-ce qu'un D3E ?

Ce sont les gros et petits appareils audiovisuels et électroménagers. Ils sont donc collectés séparément pour être réparés et réutilisés ou recyclés. Il pourra s'agir de réfrigérateur, de lave-linge, de four mais aussi de télévision ou d'aspirateur.

La collecte des lundis ne concerne pas :

- Les cartons : à déposer pliés et/ou découpés dans le bac jaune ou le point d'apport volontaire jaune.
- Les déchets non dangereux de petite taille : à déposer dans le bac gris. S'il s'agit d'objets réutilisables ou réparables, ne pas hésiter à se tourner vers des structures pouvant leur donner une seconde vie.
- Les textiles, linges et chaussures : à déposer dans l'une des 25 bornes textiles présentes sur la voie publique.
- Le mobilier en céramique (WC, lavabos, bidet, etc.), les gravats et autres déchets de chantiers et les pneus : se rendre à la déchetterie fixe de Nanterre ou à la déchetterie mobile présente ponctuellement à Suresnes.
- Les déchets dangereux (pots de peinture, pots de colle, batteries et autres produits chimiques) : à présenter à l'Ecobus présent quatre fois par mois à Suresnes ou à la déchetterie fixe ou mobile.

Une deuxieme vie pour les objets.

Avant toute chose, au moment de vous séparer d'un objet, réfléchissez à la règle des 3 **R** :

- Puis-je faire **R**éparer mon objet ?
- Puis-je donner (ou vendre) mon objet pour qu'il soit **R**éutilisé ?
- Où dois-je le jeter pour qu'il soit **R**ecyclé ?

S'ils peuvent être réparés ou réutilisés, l'on peut se tourner vers les associations comme Emmaüs (Nanterre), la Vestiboutique de la Croix-Rouge (Rueil-Malmaison) ou la ressourcerie Le Cercle (Nanterre). Sur Internet, certaines plateformes telles que donnons.org, geev.com ou encore freecycle.org, permettent de donner toutes sortes d'objets encombrants ou non à défaut de pouvoir les vendre. Attention, la crise sanitaire entraîne beaucoup de fermetures : se renseigner auprès des différentes structures avant de se déplacer.

Les dépôts sauvages sont interdits.

La loi du 11 février 2020 relative à l'économie circulaire renforce la lutte contre les dépôts sauvages de déchets. Le fait d'abandonner ses déchets sur la voie publique, en faisant fi du règlement de collecte, est passible d'une amende administrative d'un montant maximal de 15 000 euros (article n° 93 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 modifiant l'article L. 541-3 du Code de l'environnement).

Adresses : Vous pouvez également déposer ces déchets à la déchetterie mobile et à la déchetterie de Nanterre.
Déchetterie mobile à Suresnes : de 14h à 18h30 le 1er samedi du mois sur l'esplanade de l'Abbé Franz Stock et le 3e samedi du mois sur l'avenue Gustave Stresemann.
Déchetterie fixe de Nanterre : du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h30 et 18h30 et le dimanche de 9h à 12h30, 59 avenue des Guilleraies, tél. : 0977 431 003 (n° cristal, appel non surtaxé).

Renseignements : Sur suresnes.fr et auprès du service Environnement au 01 41 18 17 61. Un calendrier des collectes des déchets spéciaux est par ailleurs distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville chaque année au mois de décembre.

	Objets encombrants et D3E	Dechets vegetaux
Jour de collecte	Un lundi par mois et par secteur	Tous les mardis du 1er mars au 31 décembre Les 2 premiers mardis de janvier pour les sapins de Noël
Quand presenter les dechets	La veille au soir car les collectes démarrent le jour J entre 6h30 et 7h	La veille au soir car les collectes démarrent le jour J entre 6h30 et 7h
Comment les presenter	Le long de votre habitation tout en faisant attention à laisser de l'espace pour le cheminement des piétons	Le long de votre habitation tout en faisant attention à laisser de l'espace pour le cheminement des piétons
	En vrac Objets encombrants séparés des D3E	Dans des sacs biodégradables (des sacs de déchets verts sont mis à disposition des Suresnois par la Ville) Fagotés avec de la ficelle biodégradable pour les branchages (diamètre inférieur à 5 cm et longueur inférieure à 2 m) En vrac pour les sapins

© 123rf

Le plan de la Ville

En cas de chutes de neige, avec 52 kilomètres de voirie, il faut s'organiser et prioriser. La Ville n'effectue pas un salage préventif car ce n'est pas efficace et entame les réserves de sel. Elle mobilise ses agents (une trentaine, issus de différents services sont notamment volontaires pour déneiger la nuit) ainsi que les agents du prestataire de nettoiement de la voie publique. Ils sont soutenus par 2 grandes saleuses et 3 petites saleuses équipées pour la plupart d'une lame chasse neige pour déneiger Suresnes selon un plan précis : une quinzaine d'axes principaux, où se concentre l'essentiel du trafic routier, qui desservent les axes secondaires, les accès à l'hôpital Foch, à la gare et aux stations de tramway.
Pour rappel, afin de mailler le plus rapidement possible le territoire, les agents à pied déneigent un trottoir sur deux au sein d'une rue.
Pour les habitants, deux distributions gratuites de sel sont prévues les samedis 5 décembre 2020 et 30 janvier 2021 de 10h à 12h au 47 rue des Bas-Rogers. Cette distribution est réservée aux particuliers et commerçants suresnois sous condition : présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité, être muni d'un seau ou d'un sac, 10 litres maximum par personne, porter un masque, ne pas venir à plus de 2 personnes.

© 123rf

Action contre le Sida et les IST

Suresnes Information Jeunesse se mobilise autour de la journée mondiale de lutte contre le Sida, en mettant en place des espaces d'information, de prévention et de sensibilisation dans chacune de ses structures au mois de décembre. Sur place : espaces d'expression, affiches, brochures, quiz… Cette campagne durera jusqu'aux vacances de Noël. Une action en partenariat avec le service Prévention santé et le réseau ville-hôpital, dans le cadre de « Suresnes sans SIDA ». **Informations sur sij.asso.fr/Actions/SIDA/sida.htm**

En bref

La Mission locale poursuit son activité

Pendant le confinement, la Mission locale poursuit son accompagnement auprès des jeunes de 15 à 25 ans déscolarisés ou en recherche d'alternance, sur rendez-vous au 01 41 18 15 25 à L'espace jeuneS Centre-Ville 6, allée des Maraîchers.

Le Point d'Accès au Droit

reste ouvert sur ses horaires habituels (accueil téléphonique) : du lundi au jeudi de 8h30 à 18h, le vendredi de 9h à 17h, et le samedi de 9h à 12h. Certaines permanences continueront d'être assurées de manière physique uniquement sur rendez-vous : écrivains publics, psychologue, défenseur des droits, UFC que choisir, CRESUS, Agence Locale de l'Énergie et du Climat, certaines permanences d'avocats et de conciliation de justice. Les autres permanences sont pour l'instant assurées par téléphone, mais cela peut évoluer dans les prochaines semaines (médiation civile et familiale, juristes spécialisés sur le logement, le droit de la famille et le droit des étrangers, associations d'aide aux victimes, avocats, huissier).
Dans les deux cas, la prise de rendez-vous s'effectue uniquement par téléphone auprès de l'accueil du Point d'Accès au Droit : 01 41 18 37 34 / 01 41 18 37 36.
Fermeture du 18 décembre au 3 janvier inclus.

Violences : les numéros à composer

Violences faites aux femmes

En cas d'urgence : Contactez le **17** (Police Nationale), le **112** (à partir d'un portable), le **114** (par SMS).
Possibilité pour les victimes de se déplacer au Commissariat de Suresnes.
La plateforme **arretonslesviolences.gouv.fr** : site internet pour signaler les violences auprès de policiers et de gendarmes formés qui lancent des enquêtes et des interventions en matière de violences conjugales. La plateforme reste active 24h/24, 7 jours/7 et peut être mobilisée par des témoins.
En cas de danger immédiat, vous pouvez quitter votre domicile à tout moment, sans attestation.
En dehors des situations d'urgence : Numéro national d'écoute : **3919** (y compris pour les témoins)

Enfants en danger

En cas d'urgence : Contactez le **17** (Police Nationale), le **112** (à partir d'un portable), le **114** (par SMS).
Possibilité pour les victimes de se déplacer au Commissariat de Suresnes.
En dehors des situations d'urgence : Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger : **119** (gratuit, 24h/24 et 7j/7).

© Benoît Moyen

Nuit de la thermographie : votre logement est-il bien isolé ?

Pour le savoir, un agent de la Ville pourra passer prendre une photo thermique de votre logement afin de repérer les pertes de chaleur. Ce service est totalement individualisé et gratuit. Il n'est mis en place qu'à l'initiative des habitants. Concrètement, si vous souhaitez une prise de vue thermique de votre logement, contactez rapidement le service Environnement (par téléphone ou en remplissant le formulaire en ligne sur toutsuresnes.fr) car le nombre de places est limité à 10 habitations par quartier.

Les inscriptions se déroulent jusqu'à la mi-janvier.Cette méthode au sol permet une prise de vue plus spécifique, notamment au niveau des fenêtres (ce qu'il était difficile de discerner sur la version aérienne). Mais pour que le rendu soit parlant, les conditions météorologiques doivent être optimales : une température inférieure à 5°C et un temps sec. Le relevé sera effectué courant janvier et/ou février vers sept heures du matin, après la fraîcheur de la nuit, et la photographie sera prise depuis la rue.

A la suite de ces relevés sur le terrain, une étude descriptive de la photographie thermique sera remise aux habitants qui se seront inscrits au dispositif : cette année cette restitution se fera en priorité de manière dématérialisée.

Ce document informatif, permettra aux Suresnois d'avoir un premier aperçu de l'isolation de leur façade. Ils pourront alors prendre des dispositions auprès de sociétés privées afin de faire réaliser un audit énergétique approfondi ou auprès de l'Agence locale de l'énergie et du climat (alec-pold.org) afin d'obtenir des conseils d'isolation.

Chaque année depuis 2016, plus de 300 Suresnois bénéficient de cet accompagnement personnalisé.

Renseignement au 01 41 18 17 61 et inscriptions jusqu'à la mi-janvier sur toutsuresnes.fr

Collecte de sang : rendez-vous le 16 décembre

La collecte de sang reste autorisée par les autorités sanitaires. Les transfusions demeurent vitales pour de nombreux patients. Les collectes sont ainsi maintenues et les Maisons du don ouvertes. Les déplacements des citoyens pour se rendre dans un lieu de don sont autorisés. Afin d'éviter les temps d'attente et d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles, les collectes de sang se déroulent sur rendez-vous.

➜ Mercredi 16 décembre de 14h à 19h à la salle des fêtes, 2 rue Carnot.
Inscription, même à la dernière minute : mon-rdvdondesang.efs.sante.fr

Collectes en décembre à proximité de Suresnes :

➜ Mardi 15 de 12h30 à 17h30 à la salle des congrès de Nanterre, 88 rue du 8 mai 1945

➜ Vendredi 18 de 15h à 20h à la salle du 7e à Puteaux, 19/21 rue Chantecocq

SOLIDARITE

LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS SUR LE QUI-VIVE

Au-delà de l'indispensable maintien des services au public, et malgré les restrictions sanitaires, la Ville reste déterminée à lutter contre l'isolement. Toujours présentes aux côtés de la Ville et des Suresnois, les associations sont le maillon indispensable de la solidarité à Suresnes. Avec le deuxième confinement et l'approche des fêtes de fin d'année, elles redoublent d'efforts et d'énergie malgré les contraintes qui restreignent leur action. Le point au 25 novembre sachant que les modalités d'accueil peuvent être amenées à changer le 15 décembre, après de nouvelles annonces du Gouvernement. TEXTE : **MARINA BELLOT, CELINE GAZAGNE, STEPHANE LEGRAS, THIERRY WAGNER**

© 123rf

✱ Centre communal d'action sociale

Le CCAS maintient à l'identique ses modalités d'accueil du public au centre administratif : accueil téléphonique du lundi au vendredi et accueil physique sans rendez-vous les mardis et jeudis.
Des rendez-vous peuvent être pris du lundi au vendredi (notamment pour des démarches d'accès aux droits ou d'accompagnement social). Les usagers sont encouragés à faire leurs procédures d'instruction d'aides à distance.
En matière d'accompagnement social, des visites à domicile continuent, lorsqu'elles sont nécessaires. Les appels en direction des personnes inscrites sur le registre nominatif ont repris. Les prestations de maintien à domicile fonctionnent normalement avec des protocoles spécifiques et les équipements de protection nécessaires (auxiliaires de vie, portage de repas, téléassistance, bricolage).
CCAS, centre administratif, 7/9 rue du Mont-Valérien, tél. : 01 41 18 15 71.

✱ Animation seniors

Les trois espaces loisirs ont dû être fermés, mais les adhérents sont contactés et se voient proposer des ateliers à domicile, en présentiel ou en distanciel selon les souhaits de chacun (atelier mémoire, initiation aux tablettes numériques, activités « zen », gym à distance…). Les colis de Noël des seniors seront distribués de deux manières. A domicile pour les personnes âgées de plus de 80 ans et les personnes isolées ayant expressément demandé à ce qu'il leur soit porté. Les autres ont reçu un courrier précisant un créneau horaire et un lieu de rendez-vous.
Tél. : 01 41 18 18 46

© Marine Volpi

✱ Le Square

Le Square reste ouvert du lundi au vendredi (comme d'habitude : accueil sur rendez-vous le matin et libre l'après-midi). Le nombre de personnes présentes dans le local est limité. Le Square poursuit par ailleurs ses actions habituelles : prise de contact téléphonique avec les personnes isolées repérées mais aussi avec les personnes inscrites au registre nominatif, visites à domicile de convivialité et pour des ateliers de prévention.
Tél. : 01 47 72 93 62

✱ Service Vie économique et Emploi

Il est ouvert au public uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous avec les conseillers sont assurés en présentiel, par téléphone ou en visioconférence suivant la situation des usagers. Les ateliers sont maintenus, en présentiel ou en visioconférence (Voir p.26). La salle multimédia n'est plus accessible au public.
7/9 rue du Mont-Valérien, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et de 8h30 à 17h le vendredi, renseignements et inscriptions au 01 41 18 16 54, suresnes-emploi-entreprises.fr

© Ville de Suresnes

✱ Plateforme d'entraide

Aide aux devoirs, appels de convivialité, aide pour les courses… Depuis le début de la crise sanitaire, nombre d'associations, de bénévoles et d'habitants se sont mobilisés pour venir en aide à ceux qui en avaient besoin. Pour accompagner cet élan de solidarité, la Ville a lancé une plateforme en ligne : Suresnes entraide. Gratuite et sécurisée, elle met en relation les Suresnois, les associations ou les services de la Ville. Cet espace d'engagement est ouvert à toutes les bonnes volontés : chacun peut y partager ses propositions d'aide dans le respect des gestes barrières en vigueur.
entraide.suresnes.fr

© Tiphaine Lanvin

✱ Maison pour la Vie citoyenne et l'Accès au droit

Elle est ouverte uniquement sur rendez-vous. La plupart des permanences sont maintenues. Les personnes ayant déjà un rendez-vous sont informées s'il se déroulera au sein du point d'accès au droit ou à distance par téléphone. Ne pas se déplacer sans avoir été appelé au préalable.
28 rue Merlin de Thionville, tél. : 01 41 18 37 36 ou 01 41 18 37 34. Fermeture du 18 décembre au 3 janvier.

✱ Aide psychologique

Une cellule de soutien psychologique est mise en place par le Centre médical municipal.
Tél. : 01 41 18 16 83 (du lundi au vendredi de 9h à 19h).

✱ Et les jeunes ?

◗ **Suresnes information jeunesse (SIJ)** et les acteurs jeunesse de la commune restent mobilisés. Un accompagnement individuel reste possible pour que chacun puisse réaliser ses démarches urgentes et indispensables.
Accueil unique sur rendez-vous : SIJ centre-ville, 6 allée des Maraîchers, du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Prise de rendez-vous sur les horaires d'ouverture au 01 47 72 35 73.

◗ **La Mission locale** poursuit son accompagnement auprès des jeunes de 15 à 25 ans déscolarisés ou en recherche d'alternance. Elle répond à leurs besoins en matière d'orientation professionnelle (formation et emploi). Elle apporte également une aide dans les démarches liées à a santé, la mobilité, le budget, le logement…
Sur rendez-vous au 01 41 18 15 25, à L'espace jeuneS centre-ville 6, allée des Maraichers.

◗ **Les accueils de loisirs** sont maintenus pour les enfants de 6 à 15 ans dans les trois Maisons de quartier (Sorbiers, Les Chênes et Gambetta), les mardi, jeudi et vendredi après l'école et le mercredi toute la journée. La distribution des Paniers bio est maintenue.

◗ **Si les espaces loisirs** dédiés aux 15/25 ans sont fermés, une offre d'animations dématérialisées est proposée sur les réseaux sociaux Suresnes Jeunes (Facebook et Instagram).

◗ **La Ludothèque** propose un prêt de jeux en « drive ».
Accueil uniquement sur rendez-vous au 01 46 25 00 92

© 123rf

✱ Sans oublier

◗ **Le Cyberespace** poursuit son accompagnement pour des démarches administratives dématérialisées et assure toujours la maintenance informatique.
Accueil uniquement sur rendez-vous au 01 47 72 26 63.

◗ **Les structures relais** (Femmes relais et Relais de Sarah) entretiennent le lien avec leurs adhérents et proposent notamment des cours en visioconférence.

© 123rf

Aide alimentaire : collecte de produits frais

Des collectes de produits frais (produits du marché) seront organisées sur les marchés de Suresnes : la première aura lieu le 12 décembre sur le marché Zola. Les denrées collectées seront données directement aux associations qui mettent en œuvre une aide alimentaire en faveur des Suresnois (Croix rouge, Restos du cœur, Secours populaire). Cette action a été décidée à l'occasion d'une réunion organisée à l'initiative du maire avec les acteurs de la solidarité à Suresnes. Ce besoin a été recensé plus spécifiquement à cette occasion.
Venez nombreux exprimer votre solidarité envers les plus démunis.

••• La Ville et les associations sur le qui-vive (suite)

Croix-Rouge de Suresnes : garder le contact

L'unité locale de la Croix-Rouge française, forte de 140 bénévoles, compte parmi les principales associations d'entraide et de solidarité suresnoises. Le deuxième confinement et les contraintes sanitaires qui se prolongent lui ont imposé d'adapter ses activités. *« Ce confinement est moins strict que le premier et nous n'avons pas remis en place nos dispositifs à l'identique »,* explique Marine Grosmaire, bénévole en charge de la communication de l'unité locale. C'est le cas, par exemple, pour l'épicerie sociale qui avait dû fermer au printemps, imposant aux bénévoles des livraisons à domicile. Cette fois, le local a obtenu l'autorisation de rester ouvert, à condition de recevoir les bénéficiaires sur rendez-vous, avec mesures sanitaires strictes. *« Le contact reste essentiel. Nous avons donc transformé nos permanences d'accueil en permanences téléphoniques, tous les jours, de 18h à 20h »*, souligne Marine Grosmaire. *« Nous continuons les maraudes pour conserver un lien avec une population très précaire, sans domicile fixe, qui a peu de contacts avec les organismes sociaux »*, poursuit-elle. Plusieurs fois par semaine, l'unité locale participe encore au renforcement des gardes de premier secours auprès du Samu.

© Tiphaine Lanvin

Un Noël de la Croix-Rouge pas comme les autres

La Croix-Rouge de Suresnes met habituellement en place trois événements pour la période de Noël. L'arbre de Noël des enfants bénéficiaires de l'épicerie sociale prend généralement la forme d'une kermesse à la salle des fêtes accueillant une centaine d'enfants et leurs parents et, en fin d'après-midi, le Père Noël ! Elle sera remplacée cette année par une distribution de cadeaux. Le réveillon de Noël de la Croix-Rouge à la salle des fêtes n'échappe pas non plus aux contraintes sanitaires. *« C'est un dîner avec spectacle ouvert à toutes les personnes de plus 60 ans seules ou avec leur conjoint, sans conditions de ressources, qui existe depuis 40 ans à Suresnes. Les participants y sont autant attachés que nos bénévoles. Mais il est impossible de l'organiser dans les conditions actuelles »*, Marine Grosmaire. Les bénévoles suresnois vont donc organiser des visites à domicile, dans l'après-midi du 24 décembre pour offrir un peu de compagnie aux personnes isolées. De même, le « Noël à Foch », visite de personnes hospitalisées éloignées de leurs proches, est totalement impossible. *« Nous aurons une ligne ouverte toute la soirée du réveillon avec la possibilité d'appeler et de discuter avec nos bénévoles. »*

Croix-Rouge française, Unité locale de Suresnes. Tél. : 01 45 72 45 26

Hospitalité et solidarité à la Maison de parents

Lors du précédent confinement, la Maison de parents a tenu bon et rempli sa mission d'hébergement notamment pour les parents qui avaient un enfant en parcours de greffe. *« De nombreux lits restant vacants, nous les avons mis à disposition du personnel hospitalier - infirmières, aides-soignants… - quelquefois venu de très loin en renfort. Nous avons offert 450 nuitées au personnel hospitalier de l'hôpital Foch »*, rappelle Valentine Baroux, directrice de la Maison de parents. Pour ce nouveau confinement, la Maison de parents reste ouverte pour les patients dont les interventions et les soins à l'hôpital sont maintenus. Le protocole sanitaire mis en place est très strict, impactant le fonctionnement habituel. *« Nous nous adaptons tout en préservant nos principales missions : accueillir, écouter, partager, se sentir comme à la Maison. Préparer un repas, profiter du salon et de la bibliothèque, respirer et se détendre sur la terrasse. Nous avons déjà informé le personnel hospitalier qu'il serait le bienvenu et que nous nous organiserons afin de les accueillir. L'équipe de la Maison de parents, bien que réduite, reste sur le pont pour assurer un accueil 7 jours/7 et s'adapte à la situation sanitaire. Plus que jamais, nous restons engagés et solidaires ! »*, promet Valentine Baroux.

36 bis avenue Franklin Roosevelt, tél. : 01 41 38 96 10.

Secours populaire

Philippe Couraud, responsable de l'antenne de Suresnes.

Nos équipes assurent comme d'habitude deux permanences par semaine, les mardis et jeudis de 10h à 12h, et une distribution d'aide alimentaire le premier mardi de chaque mois. Elle est alimentée par le fonds européen d'aide aux plus démunis, dont bénéficient également les Restos du cœur, la Banque alimentaire et la Croix-Rouge. Depuis les travaux à la Maison de quartier des Sorbiers, nos activités se font dans un petit local situé derrière le marché Caron. Avant le confinement de mars, la distribution mensuelle concernait 70 familles. Elles sont maintenant 110 puisque nous accueillons également des personnes provenant d'hôtels sociaux des villes alentours. Nous y effectuons également des distributions toutes les 2 à 3 semaines. Nous avons par ailleurs prévu des collectes dans les écoles élémentaires et les collèges de Suresnes en vue de la période de Noël. Sans oublier des collectes ponctuelles dans les magasins. J'ajoute que nous devons déplorer une légère désaffection de bénévoles. Nous sommes donc à la recherche de personnes motivées et dynamiques ! »

29 ter rue Caron, tel. : 06 98 79 02 60.

© Celije

Jeunes Suresnois qui participent à la préparation d'une distribution le mercredi 2 novembre.

Avec le confinement et l'hiver, le Celije redouble d'initiatives

Les jeunes du Célije et leur directeur, Smaïl Belkacem, semblent infatigables et c'est tant mieux. Dès la rentrée de septembre, accompagnés par les collectifs solidaires des Chênes et de la Cité-jardins, ils ont remis en route la distribution de colis alimentaires aux familles en difficulté, action qui avait vu le jour pendant le premier confinement. *« Nous avons une cagnotte en ligne permanente,* explique Smaïl Belkacem. *Dès que nous avons plus de 250 euros, nous prévoyons une distribution alimentaire. A chaque fois, nous essayons de livrer une douzaine de familles, parfois plus ».*
Lors de chaque distribution une trentaine de jeunes Suresnois se réunissent et se partagent les rôles : qui part faire les courses, qui prépare les colis, qui fera les livraisons. Et s'il y a un petit surplus, c'est une association locale qui en bénéficie, par exemple Partages Suresnes.

Pas de répit pour les braves

Entre les distributions, pas de répit pour les jeunes, qui s'organisent en maraude à Paris, à Suresnes ou à La Défense. Lors de ces sorties nocturnes, ils distribuent aux sans-abris des kits d'hygiène, des kits alimentaires et des petites choses qui réchauffent le corps et l'esprit : café et soupe chaude, gâteaux, sandwiches, bonnets, gants et écharpes. Là encore, c'est un formidable réseau solidaire et citoyen qui opère grâce aux dons des habitants et de deux associations : Partages Suresnes et La Cantine des 4 saisons. Sans oublier la bande de tricoteuses de Trico'dons qui activent leurs aiguilles toute l'année pour confectionner bonnets, gants et écharpes, et qui font don de leur production en intégralité (plus de 2000 pièces avaient été données l'hiver dernier).
Cagnotte en ligne https://cagnotte.me/71183-elan-de-solidarite-jeunes-de-suresnes/fr

CONTACTS :
Celije. Facebook Celije Suresnes - contact@celije.org
Part'ages 92. Facebook Partages Suresnes
Trico'Dons. Facebook Trico'Dons - tricodons.fr - tricodons92@gmail.com
La Cantine des 4 saisons. Facebook La cantine des 4 saisons – cantinedes4saisons@gmail.com

BREVES

Cafe chaud sans virus

Cet hiver, la Cantine des 4 saisons rejoint le Celije et Partages Suresnes pour l'opération la « cantine solidaire à Suresnes ». Le but premier est de récolter des denrées alimentaires pour les colis et kits destinés aux distributions et aux maraudes.
Avec le froid, un besoin nouveau est apparu : pour garder les boissons et les soupes chaudes, il faut des thermos, et il en faut en très grand nombre (au moins un par bénévole) pour respecter les mesures barrières et éviter les risques de contagion par le Covid 19.
Alors, rangez vos greniers, videz vos placards et donnez vos thermos en contactant l'une des associations partenaires.

La boite de Noel, initiative citoyenne

Dans le cadre de « la cantine solidaire à Suresnes », Partages Suresnes, Celije et La cantine des 4 saisons organisent le « Noël solidaire à Suresnes ». Il s'agit de préparer des cadeaux sous forme de boîtes (à chaussures, petits cartons, etc.) au profit des plus démunis. Ces cadeaux seront distribués à des personnes sans abri, des personnes isolées, des familles en difficulté par l'intermédiaire de la Croix Rouge de Suresnes. Il faut préciser sur la boîte si elle est destinée à un homme (H), une femme (F) ou un enfant (E). Fin de l'opération le 13 décembre.
Les boîtes de Noël, initiatives citoyennes individuelles ou collectives, fleurissent sur les réseaux sociaux à Suresnes et dans les villes voisines. Les points de dépôt sont ainsi de plus en plus nombreux et proches.
Facebook : La boîte de Noël 2020 des Hauts-de-Seine et plus encore

La seconde vie des jouets

En Ile-de-France, l'association Rejoué récupère des jouets puis les vend d'occasion. Elle emploie des personnes en insertion. Vous pouvez donner et acheter des jouets d'occasion. Leurs boutiques proposent le click and collect. Mais surtout, Rejoué propose une solution très simple : vous pouvez déposer vos jouets à donner dans des bacs prévus dans les Monoprix.
Celui de Suresnes participe à l'opération, du 2 au 14 décembre. **www.rejoue.asso.fr**

SURESNES BUSINESS CLUB

SKEMA BUSINESS SCHOOL, BIENTOT LA RENTREE

Début janvier, Suresnes accueillera le Campus Grand Paris, le tout nouveau site de SKEMA, business school réputée. Un projet ambitieux pour l'école comme pour la ville. TEXTE : **FLORENCE RAJON**

Place aux jeunes ! Le 4 janvier, la prestigieuse école de commerce SKEMA (School of Knowledge Economy and Management) doit ouvrir les portes de son campus à Suresnes dans les anciens locaux d'Airbus, en bordure de Seine. Née de la fusion du Ceram et de l'ESC Lille en 2009, elle s'est rapidement hissée dans le top 6 des business schools françaises. En faisant le choix de placer l'international au cœur de sa stratégie, l'école a ouvert des Campus aux Etats-Unis, en Chine, au Brésil et plus récemment en Afrique du Sud. Sans oublier un bureau en Inde et un autre au Canada. Le site de Suresnes, baptisé Campus Grand Paris, a pour ambition de constituer le vaisseau amiral de cette école sans frontières. *« La globalisation est l'un des piliers de la formation proposée par SKEMA »*, explique Cédric Bedini, directeur de projet du campus Grand Paris et directeur de cabinet auprès d'Alice Guilhon, directrice générale de SKEMA.

Hybridation et innovation

« Pour nous, cela signifie d'être présents sur tous les continents. Dans le cadre de leur cursus, nos étudiants peuvent être amenés à changer de campus tous les six mois et à se confronter à d'autres cultures. Le marketing aux Etats-Unis n'est pas le même qu'en Chine. Nos élèves peuvent appréhender ces approches et être préparés à un monde globalisé. » L'école s'appuie sur deux autres piliers : l'hybridation, qui implique que *« les étudiants ne se destinent pas uniquement au management mais qu'ils soient formés à d'autres thématiques : le design, le droit, l'intelligence artificielle et les sciences des données… Ces rencontres entre des profils variés permettent de faciliter la création d'entreprises. »* Et enfin l'innovation : *« Nous sommes une école 100 % digitalisée. Nos campus ne sont pas isolés, ils sont interconnectés. Cela signifie concrètement que les étudiants sont mixés entre les campus et peuvent développer des projets avec des élèves américains ou chinois… Nous leur faisons vivre ce qu'ils connaîtront ensuite, dans leur vie professionnelle. Avec notre incubateur de startups, ils peuvent créer un projet en France, le développer en Chine et le faire naître aux Etats-Unis… »*

Après plusieurs années passées au pôle universitaire Léonard de Vinci à la Défense, l'envie de déménager pour plus grand mais aussi pour avoir un espace à soi, s'est fait ressentir. Le choix de Suresnes s'est imposé après une visite à l'ancien siège d'Airbus, qui fut autrefois l'usine du

> « Nous avons eu un coup de foudre pour ce site historique. On s'imaginait très bien afficher notre marque sur le quai Marcel Dassault. »

© Lora Barra

Cédric Bedini, directeur de projet du campus Grand Paris et directeur de cabinet auprès d'Alice Guilhon, directrice générale de SKEMA.

glorieux pionnier de l'aviation Louis Blériot. *« Nous avons eu un coup de foudre pour ce site historique »*, raconte Cédric Bedini. *« Lors de la première visite, on s'est tout de suite projeté en tant qu'école dans ce bâtiment. La vue sur la Seine, les larges circulations, l'espace et la situation géographique nous semblaient réunir les conditions de travail idéales. On s'imaginait très bien afficher notre marque SKEMA sur le quai Marcel Dassault. L'image était belle ! »*, s'enthousiasme le jeune directeur de cabinet. L'école a investi 150 millions d'euros dans la rénovation des bâtiments, qui s'étendent sur une surface de 30 000 m², dont la moitié est dédiée aux espaces d'enseignement. Le reste sera transformé en logements pour étudiants, soit un peu plus de 250 chambres qui devraient être prêtes pour la rentrée suivante, en septembre 2022. Le campus comptera deux amphithéâtres, 40 salles d'enseignement, un « K Center » (la direction de l'innovation), et SKEMA Ventures, l'incubateur d'entreprises. Luxe suprême, les étudiants pourront profiter d'une terrasse de 1600 m2 qui domine la Seine et offre une vue imprenable sur le bois de Boulogne et la tour Eiffel.

Déménagement en plusieurs vagues

Après quelques semaines d'arrêt, pour cause de pandémie, les travaux ont repris et sont presque achevés. *« Nous attendons le feu vert de la commission de sécurité »*, souligne Cédric Bedini, *« ensuite, nous opérerons un déménagement de nos collaborateurs dans le courant du mois de décembre, en plusieurs vagues, avant l'arrivée des 2500 étudiants, début janvier. Il reste quelques luminaires à poser et nous sommes en train de terminer l'aménagement de la terrasse. On équipe le bâtiment de mobilier, d'aménagement media et, en parallèle, on réalise l'ensemble des tests d'équipements techniques : climatisation, électricité, chauffage… »*

Et même si la crise sanitaire devait persister début janvier, l'école est prête. *« Aujourd'hui, nous suivons les directives du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, notre ministère de tutelle, et nos étudiants ne sont pas sur nos sites. Tous nos cours ont basculé en ligne et on ne sait pas ce qu'il en sera le 4 janvier. Soit nous poursuivrons à distance, soit nous mettrons en place les mesures sanitaires pour les accueillir physiquement. Depuis la rentrée de septembre, nous étions déjà sur un mode hybride avec 50% de nos étudiants qui étaient dans la salle de classe et 50 % qui étaient à distance. »*

Suresnes-SKEMA, un dialogue gagnant-gagnant

L'accueil de la Ville a été très positif dès l'origine du projet et ça a joué dans notre décision », souligne Cédric Bedini, directeur du projet. *« Pour mener à bien de tels plans, il faut un soutien des pouvoirs locaux qu'on a tout de suite trouvé à Suresnes avec le maire de la précédente mandature et aujourd'hui avec son successeur, Guillaume Boudy. Les services de la mairie ont été très réactifs pour l'instruction des dossiers d'autorisation et ils suivent avec grand intérêt l'évolution du projet. Nous sommes en contact très régulier. »* Même son de cloche du côté de la mairie. *« Les différents services de la Ville, voirie, urbanisme, sport se sont impliqués pour que l'arrivée se passe au mieux. Il y a ainsi eu la sécurisation des accès (passages piétons) à l'école. La Ville réfléchit également à élargir l'offre de transports : une station Velib' sera installée devant le campus et nous avons demandé à densifier le nombre de bornes dans la ville. Une amélioration du circuit cyclable est déjà en cours »*, détaille Pierre Perret, adjoint au Maire en charge de l'Enseignement Supérieur et de la formation continue. La Ville travaille également à sensibiliser les commerçants et les agences immobilières à l'arrivée des étudiants et notamment des étudiants étrangers. *« La pratique de la langue anglaise serait un plus pour les commerçants de la ville, le temps que les 1500 étudiants étrangers apprennent à maîtriser les bases du français. »* Les bénéfices pour Suresnes pourraient être multiples. *« On peut penser à l'accompagnement à travers des associations d'aides aux devoirs, notamment grâce aux étudiants étrangers (qui représentent la moitié des effectifs de l'école, ndr) qui pourront offrir des cours de langues aux enfants de la ville. Ce sont aussi des logements à prévoir, des emplois, car l'école est d'abord une entreprise »*, ajoute l'adjoint. *« Sans oublier la collaboration possible entre le service Vie économique et Emploi de la Ville et l'incubateur de startups de l'école. Ou les différents partenariats avec les associations sportives de la ville, le RCS par exemple. Cette arrivée est une chance, c'est aussi un défi. »*

© SKEMA

SKEMA a réalisé plusieurs films pour présenter le futur campus. Dans le troisième épisode, publié en juillet, Marc Pellafinet, étudiant à SKEMA, présente Suresnes et tous les moyens pour se rendre sur le nouveau Campus Grand Paris de SKEMA. Ici, sur la terrasse du Fécheray.

> Tous les services de la Ville et les élus sont très enthousiastes à l'idée de l'arrivée de l'école. Nous les avons accompagnés dès le début de leur démarche. Cette arrivée est très bénéfique, elle participe au rayonnement de la ville. **Pierre Perret, adjoint au maire en charge de l'Enseignement superieur et de la formation continue**

SURESNES BUSINESS CLUB

Christophe Pinot

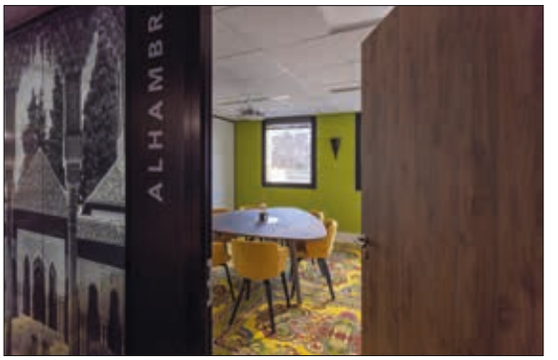

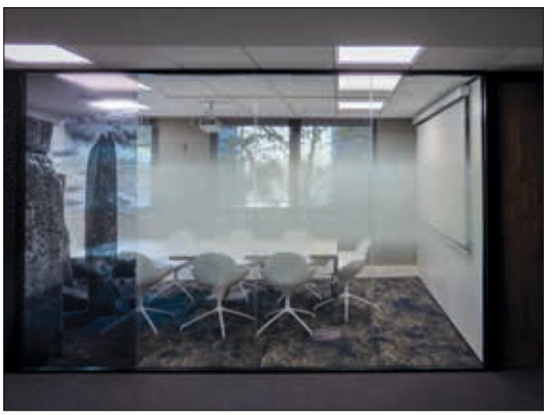

© Arnaud Provent

Talend SA, leader mondial de l'intégration de données, a confié à Ocellis l'aménagement de son nouveau siège social de 5 400 m² à Suresnes. Une partie des salariés a pu intégrer les bureaux en octobre.

OCELLIS

Créé il y a un peu plus de vingt ans, le groupe Ocellis a fait de la rénovation de bureau sa spécialité. Rencontre avec son fondateur Christophe Pinot. TEXTE : **FLORENCE RAJON**

Fils d'artisan dans le bâtiment, Christophe Pinot a d'abord connu une première vie dans l'informatique, avant de fonder Ocellis en 1999. *« J'ai toujours souhaité faire du bâtiment mais mon père ne voulait pas ! »*, s'amuse l'entrepreneur. Il aura finalement gain de cause dix ans plus tard en montant une société pour soulager son père des démarches administratives à l'approche de la retraite. *« Au bout d'un an, je me suis pris au jeu et j'ai tout arrêté pour me lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Au départ, nous étions une entreprise d'électricité et de TCE (tout corps d'état) pour les particuliers. Le hasard des rencontres fait que j'ai rapidement travaillé dans la rénovation de bureaux et découvert une niche dans laquelle il n'y avait pas beaucoup d'acteurs. »* Vingt ans plus tard, Ocellis a bien grandi et compte environ 80 collaborateurs. En 2019, son fondateur a créé une nouvelle société, Ocellis Energies, spécialisée dans la climatisation et la ventilation. *« J'ai eu la chance d'être bien entouré et que les personnes qui sont entrées il y a quinze ans soient toujours là. »*

A la fois entreprise générale et contractant général, le groupe Ocellis réalise environ 200 opérations par an. *« Nous avons deux grands pôles. Bailleur-propriétaire : nous rénovons les bureaux ; et côté utilisateur, nous accompagnons les grands comptes et les PME dans l'aménagement de leurs locaux, de tous les travaux, jusqu'à la livraison du mobilier de bureau. Nous avons l'étiquette technique pragmatique de l'entreprise générale, tout en ayant une approche architecturale. Aujourd'hui, l'ensemble des deux nous distingue sur le marché. »* A Suresnes, Ocellis a tout récemment rénové les parties communes d'un bâtiment appartenant à son client historique Monceau Assurances, au sein duquel elle a également réalisé l'aménagement du siège de Talend. Si la crise sanitaire a touché tous les secteurs, Ocellis ne s'est pas pour autant mis en pause. *« Nos différents pôles ont pu continuer à travailler, à distance ou physiquement. »*, explique Christophe Pinot. *« Nous avons même eu un pic d'activité en octobre. De nombreuses entreprises sont venues nous trouver pour penser la façon de travailler de demain : un peu de télétravail – pas complètement car sans communication physique les entreprises perdent leur âme – et du flex office. Cela permet de réduire la surface nécessaire à l'activité de 20-30 %. On s'attend à un nouveau pic d'activité cet été, lorsque la crise, je l'espère, sera un peu passée. »*

Le groupe, établi à Suresnes depuis 15 ans, déménagera à son tour dans les prochains mois, passant du 37 de la rue Benoît Malon au 33, histoire de garder le lien avec cette ville *« conviviale, agréable et proche des clients de La Défense »*.

BREVE

UN CONCOURS POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS

Made in 92, le concours des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine, organisé par le Département et la CCI, revient cette année au cœur de la crise sanitaire sous le thème « Entreprendre dans la tempête ». Deux demi-finales et une Grande soirée finale récompenseront 30 nouveaux lauréats avec plus de 40 000 euros de dotations.

Du 2 novembre au 13 décembre 2020, toutes les entreprises de moins de huit ans implantées dans les Hauts-de-Seine et qui ne sont pas détenues majoritairement par une autre société, pourront déposer en ligne leur dossier de candidature sur la plateforme dédiée accessible via www.madein92.com.

VIE DE LA CITE

Démocratie participative, action !

Création de la Mairie mobile, lancement du premier budget participatif, évolution des conseils consultatifs de quartier, les élus de la majorité mettent en place une nouvelle méthode pour renforcer la démocratie participative et la proximité entre les Suresnois et leurs élus.

© Mathilde Gardel

Mairie mobile, c'est parti

Depuis le 8 novembre, les élus vont à la rencontre des Suresnoises et des Suresnois. Cela a commencé un dimanche matin à l'occasion du marché Caron. Ce jour-là et pour la première fois, des élus, le maire Guillaume Boudy, Isabelle de Crécy, adjointe déléguée à la Communication et à la Démocratie participative, Florence de Septenville, adjointe déléguée aux Seniors, à l'Accompagnement social et au Handicap et Véronique Rondot, conseillère municipale déléguée au Recyclage, à l'Economie circulaire, au Handicap, à la Médiation et Déontologie étaient présents. Cette initiative s'est poursuivie le samedi suivant, le 14 novembre, sur le marché Zola avec Isabelle de Crécy, Alexandre Burtin adjoint aux Sports, Amirouche Laïdi adjoint à la Transition écologique et aux mobilités, et Yasmina Guerrab, conseillère municipale, et, depuis, tous les week-ends, en alternance sur les deux marchés de Suresnes. La mairie mobile a vocation à évoluer pour être présente dans chacun des quartiers de la ville.

Les rendez-vous de la mairie mobile en décembre : Au marché Caron les 6 et 20 décembre, au marché Zola le 12 et le 26 décembre.

« Il s'agit pour nous de rencontrer les Suresnois, de les écouter, de répondre à leurs interrogations, de les informer et leur expliquer le pourquoi et le comment de notre action. Cela concourt à renforcer le lien de la municipalité avec les habitants. Les élus se doivent d'être présents, encore plus en cette période. »

ISABELLE DE CRECY, ADJOINTE DELEGUEE A LA COMMUNICATION ET A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

CCQ : réflexions sur l'avenir

Tout au long du mois de novembre, les conseils consultatifs de quartier se sont réunis en visio.

De nouveaux objectifs ont été définis pour l'année à venir. En 2021, les membres des CCQ devront d'une part travailler sur l'amélioration du cadre de vie de leur quartier, grâce notamment au budget participatif. Les prochains mois seront par ailleurs des mois de réflexions pour impulser une nouvelle dynamique aux instances de démocratie participative et les faire évoluer dans leur fonctionnement, composition, animation avec l'idée de faire des propositions pour des conseils de quartier nouvelle formule en 2021. Les rencontres à distance ont aussi été l'occasion d'accueillir les nouveaux membres et de partager des informations.

Réunion du CCQ Mont-Valérien le 9 novembre dernier.

© Tiphaine Lanvin

VOS PRÉSIDENTS DE CONSEIL CONSULTATIFS DE QUARTIER

Centre-ville : Bruno Jacon

République : Frédérique Laine

Mont Valérien : Yoann Lamarque

Ecluse-Belvédère : Pierre Perret

Liberté : Sandrine du Mesnil

Cité-jardins : Valérie Barboille

BUDGET PARTICIPATIF : PARTAGEZ VOS IDEES

« C'était dans le programme de campagne, le Maire s'y était engagé, c'est très concret et c'est maintenant », annonce Isabelle de Crécy.
Dès cette année, chaque quartier de Suresnes bénéficie d'un budget de 15 000 euros.
Avec le budget participatif, la Ville alloue une partie de son budget aux projets imaginés et choisis par les habitants.
Pour la première fois à Suresnes, le budget participatif permet aux Suresnois de proposer des idées qu'ils aimeraient voir mises en œuvre par la mairie, puis de voter pour celles qu'ils estiment prioritaires.

Les étapes de ce premier budget participatif :
➜ **1 – de mi-décembre à mi-février :** appel à idées pour tous. Les Suresnois doivent participer massivement et faire leurs propositions. Un seul mot d'ordre : toutes les idées sont bonnes à prendre.
➜ **2 – de mi-février à mi-avril :** instruction par les CCQ puis analyse de faisabilité par les services de la mairie.
➜ **3 – au printemps :** vote des Suresnois pour retenir les projets qui seront réalisés.

Qui peut proposer des idées et voter ?
Tous les habitants de Suresnes (les enfants de moins de 15 ans devront être soutenus par un adulte).
Tous ceux qui travaillent à Suresnes.
A titre individuel ou collectif (associations, regroupements, etc.).

Comment proposer des idées ?
Vous préférez le numérique : remplissez le formulaire en ligne sur suresnes.fr.
Vous préférez le papier : le formulaire sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres mi-décembre et sera disponible dans les bâtiments municipaux. Une fois rempli, vous pourrez le déposer dans les urnes qui seront réparties aux endroits les plus emblématiques de chaque quartier.
Contact : budgetparticipatif@ville-suresnes.fr

« Le budget participatif doit permettre, en faisant remonter les bonnes idées des Suresnois, d'améliorer leur quotidien en réalisant les aménagements qui correspondent à des besoins exprimés. Nous espérons que les Suresnois, petits et grands, seront enthousiastes. C'est l'implication de chaque membre du Conseil consultatif de chaque quartier et la participation du plus grand nombre qui feront le succès de l'opération. » PERRINE COUPRY, CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DU BUDGET PARTICIPATIF

Un budget participatif de la Région

La première session du premier budget participatif écologique de la Région Ile-de-France s'est déroulée de juin à octobre derniers.
Les cinq projets présentés par la Ville ont tous reçus suffisamment de suffrages pour être financés :
- L'extension des jardins partagés du Belvédère (114 839 €)
- La végétalisation du cimetière Voltaire (35 892 €)
- L'achat de 20 vélos à assistance électrique (10 000 €)
- L'acquisition d'un vélo cargo à assistance électrique, pour l'association Une Seconde Nature en Ville (4 000 €)
- L'acquisition de matériel de protection pour les cyclistes et de réparation de vélo pour l'association Cyclonade (600 €)

La Région a lancé une deuxième session. Forts de ce premier succès, la Ville et des associations déposeront de nouveaux projets.

La Ville et l'association Suresnes Liban solidarité aux côtés de Beyrouth

© Ralph Moussa

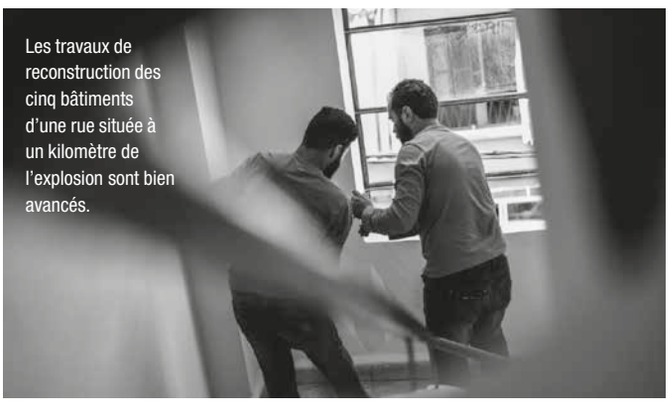

Les travaux de reconstruction des cinq bâtiments d'une rue située à un kilomètre de l'explosion sont bien avancés.

© Ville de Suresnes

HOMMAGE. Le 12 novembre au square Léon Bourgeois, un cèdre du Liban a été planté par la Ville, en présence de Stéphane Perrin-Bidan, conseiller municipal, en hommage aux victimes des explosions du 4 août 2020.

Plus de 300 morts, quelque 350 000 personnes ayant perdu leur appartement… Le 4 août, une double explosion détruisait le port de Beyrouth et ses environs. Rapidement, l'association Suresnes Liban solidarité s'est engagée dans le fonds Beirut Bi Aleb Zahlé qui regroupe plusieurs ONG, clubs et groupes de bénévoles. *« Par solidarité avec le peuple libanais, nous avons fait des collectes de médicaments, d'habits et de denrées alimentaires et participé au fonds Beirut Bi Aleb Zahlé, qui aide à financer la reconstruction d'une rue située à un kilomètre de l'explosion »*, explique Françoise Hachem, la présidente de l'association suresnoise. Sur les cinq bâtiments de la voie, deux ont déjà été refaits. De son côté, le conseil municipal de Suresnes a adopté à l'unanimité, lors de la séance du 30 septembre, le versement d'une subvention de 7 500 euros au fonds Beirut Bi Aleb Zahlé.

Service Vie economique et emploi

Les ateliers de décembre

Tous les ateliers sont maintenus, en visioconférence ou en présentiel. Inscription obligatoire pour tous les ateliers.

Français. Dispensés par un professionnel de l'apprentissage du français auprès d'un public adulte, ces ateliers sont destinés aux personnes de tous niveaux en français (difficultés orales ou écrites, français langue étrangère ou langue maternelle…). L'objectif est de travailler sur des thématiques professionnelles : CV, lettre de motivation, comprendre une offre d'emploi, y répondre, remplir un formulaire de candidature, etc. Lors du premier atelier, un diagnostic du niveau de la personne est effectué, puis un programme est proposé suivant les besoins. **Tous les mardis (hors vacances scolaires)**

Demande de RSA en ligne. Le service des solidarités territoriales est présent tous les mercredis matin pour aider à faire une demande de RSA en ligne. **Dans le cadre du confinement, cet atelier a lieu au 18 rue des Bourets. Tous les mercredis matin**

Bureautique. Lundi et mardi : Word, mercredi et jeudi : Excel, vendredi : Powerpoint. Groupe par niveau : débutant, intermédiaire et avancé. Tests préalables à effectuer auprès du service Vie économique et Emploi.
Du lundi 7 au vendredi 11 décembre

Information collective Odyssées vers l'emploi. Recrutement sur des postes en insertion dans les domaines du nettoyage, bâtiment, petite enfance, restauration collective et animation périscolaire.
Lundi 7 décembre

Permanence créateurs d'entreprise. Sur rendez-vous individuels, un consultant spécialisé en création d'activité informe les personnes sur les possibilités et les aide à travailler leur projet de création (viabilité, accord avec la situation personnelle et professionnelle, capacité et compétences du porteur etc.). Cet accompagnement individuel est destiné à toute personne souhaitant se renseigner sur la création d'activité, qu'elle ait une idée précise ou non du projet dans lequel elle souhaite se lancer.
Tous les jeudis

Service Vie économique et Emploi : 7-9 rue du Mont Valérien, tél. : 01 41 18 16 54

©Mathilde Gardel

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est tenu le 12 novembre. En préambule, les élus ont observé une minute de silence (photo) en hommage à Samuel Paty, Nadine Devillers, Vincent Loquès et Simone Barreto Silva, victimes des assassinats terroristes islamistes à Conflans-Sainte-Honorine et Nice. Parmi les principales décisions et délibérations que les membres du conseil ont adoptées :

Commerces : exonération des droits de terrasses

Au vu de l'impact de la crise sanitaire sur la situation économique des commerçants suresnois, ils sont exonérés du paiement des droits de terrasses pour l'année 2020. Sont concernées les terrasses au sens large puisque cela concerne également les étalages sur le trottoir, par exemple des fleuristes. Cela représente une « aide » estimée à 50 000 euros par la Ville. Si place photo terrasses Marine Volpi

Solidarité : élection des représentants de la Ville au sein de la commission communale pour l'accessibilité

Présidée par le Maire, elle est composée de représentants de la commune, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des acteurs économiques ainsi que des autres usagers de la ville. Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports ; élabore des propositions d'amélioration de l'accessibilité et de la chaîne de déplacements et organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles.

Suresnes durable

Dans le cadre de la transition écologique et au vu des besoins de nouvelles mobilités et souhaitant renforcer le dialogue avec les habitants et développer des projets partagés, la Ville crée une commission extra-municipale dénommée « Suresnes Durable » qui organisera des ateliers de travail thématiques. Elle lui permettra de s'appuyer sur l'expertise des habitants et des associations.

Ville amie des enfants

La ville de Suresnes a obtenu ce titre délivré par l'Unicef en 2017. Le fonds des Nations Unies a depuis participé à deux éditions du Festival des Vendanges et est présent au Forum des associations. De son côté la Ville a organisé la Nuit de l'eau à la piscine des Raguidelles en 2019 et a célébré, la même année, les 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant. Elle souhaite poursuivre son partenariat avec l'Unicef et obtenir le titre de Ville amie des enfants jusqu'en 2026. Pour cela, elle met en place un plan d'actions favorisant le bien-être de chaque enfant et chaque jeune, luttant contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité, offrant un parcours éducatif de qualité, sollicitant la participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune.

Lors de cette même séance, ont été adoptées une demande de subventions pour la rénovation et l'extension du dispositif de vidéoprotection de la Ville et une convention avec le Réseau pour la transition énergétique pour le lancement des « Eco-défis » (lire page 40).

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 9 décembre à 19h à la salle des fêtes

- Y seront notamment nommés les membres des Conseils consultatifs de quartier et soumises au vote une convention avec le Département des Hauts-de-Seine sur le Revenu de solidarité active, l'adhésion à la Mission locale Rives de Seine, une convention avec deux bailleurs sociaux, Hauts-de-Seine habitat et l'Habitat français, permettant la transmission à la Police municipale des images de vidéoprotection prises dans les communs de leurs immeubles et la mise en place d'un tarif pour le jardin du souvenir du cimetière Voltaire.
- Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19, cette séance du conseil municipal (ouvert au public, port du masque obligatoire) sera organisée dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur.
- Elle sera diffusée en direct sur le site internet de la Ville.
- Retrouvez l'ordre du jour complet sur le site de la Ville, suresnes.fr.

J'aime mes commerces

J'ACHETE A SURESNES

Alors que de nombreux commerces ont dû fermer du 30 octobre au 27 novembre, la Ville s'applique à accompagner au mieux les commerçants. Le point sur les mesures mises en œuvre par la Ville. Les commerçants de Suresnes témoignent. TEXTE : **CELINE GAZAGNE, MARINA BELLOT, STEPHANE LEGRAS, THIERRY WAGNER**

EN CHIFFRES
LE COMMERCE A SURESNES

624
commerçants

702
artisans

91
commerçants sur les marchés

150
restaurants

CONTACTS UTILES POUR LES COMMERÇANTS

- Service Commerce, numéro dédié aux commerçants et aux artisans : 01 42 04 91 52.
- Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France (www.cci-paris-idf.fr) : 01 55 65 44 44 et urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr
- Chambre des métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine (cma92.fr) : 01 47 29 43 43 - Dispositif départemental de soutien aux petites entreprises artisanales et commerciales impactées par la crise sanitaire : deveco@cma-nanterre.fr et 06 47 53 38 67 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)

Campagne d'affichage lancée le 7 décembre pour encourager le commerce local.

Le jeudi 29 octobre à minuit, tous les commerces considérés comme non essentiels par le Gouvernement ont dû baisser leur rideau, avant d'enfin pouvoir rouvrir le samedi 28 novembre. Fleuristes, salons de coiffure, librairies, magasins de jouets, restaurants, magasins d'habillement, etc. ce sont les commerces indépendants de proximité ont été concernés, comme pendant le premier confinement, qui a duré 8 semaines, du 17 mars au 11 mai.

La conséquence en cette année 2020 pour de très nombreux commerçants c'est une très forte baisse du chiffre d'affaires pouvant entraîner une faillite et la fermeture définitive. Or, comme le rappelle justement Sandrine du Mesnil (interview ci-contre), adjointe au maire déléguée au Commerce, aux Marchés et à l'Artisanat, *« là où il y a des commerçants, il y a de la vie ». « Il était crucial que les commerces qui avaient baissé le rideau le 29 octobre rouvrent au plus vite, et ce, dans chacun des quartiers de Suresnes. »*

Le maire Guillaume Boudy, Sandrine du Mesnil et les services de la Ville se sont mobilisés pour soutenir et accompagner les commerçants locaux pendant ces semaines difficiles. Dans un message adressé aux commerçants et aux artisans, Guillaume Boudy s'est dit *« conscient que cette situation a plongé les Français et tout particulièrement les commerçants et les restaurateurs, le cœur battant de notre ville, facteur de lien et de convivialité, dans une grande précarité ».*

Afin d'accompagner les commerçants et artisans suresnois, la Ville et son service Commerce ont mis en place de nombreuses mesures. La plus importante (p.33), qui permettra à chaque Suresnois de soutenir les commerces locaux est l'ouverture, d'un marché de Noël virtuel, La Place de Noël. A cette adresse, lien vers le site, il est possible de faire ses achats dans les commerces de Suresnes depuis son domicile. Le site suresnes.fr avec le dispositif *« J'aime mes commerces à domicile »*, recense depuis le 29 octobre, une liste des commerces de Suresnes, ceux qui sont ouverts comme ceux qui sont fermés ou encore ceux qui proposent la livraison à domicile ou la vente à emporter (voir p.32). Une campagne de communication lancée début décembre met en avant le commerce local.

3 QUESTIONS

SANDRINE DU MESNIL,

adjointe au maire déléguée au Commerce, aux Marchés et à l'Artisanat

Suresnes mag : Vous avez été élue en juin aux côtés de Guillaume Boudy, quelle est votre feuille de route ?

Sandrine Du Mesnil : le projet de mandat 2020-2026 sera présenté en détails aux Suresnois en début d'année prochaine, mais ma mission concernant les commerces consiste à rendre les commerces de la ville plus visibles et les aider à faire augmenter leur fréquentation, autrement dit faire entrer les clients dans les boutiques. Nous avons commencé par renforcer le service Commerce en recrutant une manager Commerce et Artisanat qui a de l'expérience et qui connaît bien le territoire puisqu'elle a exercé des fonctions similaires chez nos voisins de Rueil-Malmaison et Nanterre.

S.M. : Avec le deuxième confinement, comment le service Commerce de la Ville a-t-il adapté son action ?

S.D.M. : Nous avons mis en place des mesures d'urgence. Dès le 29 octobre, premier jour du confinement, Suresnes s'est associée à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine pour proposer la solution *« J'aime mes commerces à domicile »* aux commerçants et aux habitants de la Ville. Cet outil disponible sur suresnes.fr permet de voir les commerces sur une carte et donne une visibilité à ceux qui pratiquent la livraison ou le click and collect. Nous avons maintenu le lien avec les commerçants pour faire le point sur leur situation et les orienter dans leurs démarches. Dans les 10 premiers jours, nous avons réussi à téléphoner à plus de la moitié des commerçants, grâce à la mobilisation des agents du service Commerce et ceux d'autres services. Il fallait joindre très vite ceux qui étaient obligés de fermer car nous n'avons pas toujours leurs coordonnées personnelles. Un numéro de téléphone leur est spécialement dédié s'ils ont besoin de nous joindre. Nous avons tenu deux réunions destinées aux restaurateurs.

Nous avons suivi de près la situation de celles et ceux qui étaient totalement fermés et porté nos efforts sur eux. Par ailleurs la Ville exonère les commerçants de certaines taxes (TLPE, terrasses, redevance spéciale des déchets) pour l'année 2020. Enfin le maire a plaidé auprès des autorités préfectorales pour la réouverture des commerces de proximité avec protocole strict le plus rapidement possible et auprès de Haut-de-Seine habitat pour une remise sur les loyers. Le Département et la Région ont aussi mis en place des aides pour les entreprises et les commerces.

S.M. : Allez-vous mettre en place d'autres actions ?

S.D.M. : Certainement. En décembre, période pendant laquelle de nombreux commerces réalisent habituellement une part importante de leur chiffre d'affaires, nous mettons en place un marché de Noël en ligne. Dans la foulée, ce dispositif deviendra une plateforme d'achat regroupant les professionnels de Suresnes.

« J'engage nos concitoyens suresnois et celles et ceux qui travaillent dans notre ville à faire leurs achats localement pour soutenir nos commerçants, vos commerçants. »

Guillaume Boudy, maire de Suresnes

© Benoît Moyen

Les commerçants suresnois se réinventent

Témoignages recueillis du 9 au 13 novembre, avant la décision du Gouvernement d'autoriser leur réouverture le 28 novembre.

« J'ai d'autres activités »

Elodie Souladie, coiffeuse visagiste a domicile basee a Suresnes

« Lors du premier confinement, la plupart des gens ne travaillait pas. Le fait que cette fois nous, coiffeurs à domicile, ne puissions pas exercer, c'est dur à gérer psychologiquement. On a l'impression que le monde continue de tourner sans nous… J'ai d'autres activités, heureusement : je fais notamment de la formation en visio-conférence. Mais c'est très ennuyeux de recevoir cinquante appels par jour pour coiffer des gens à Suresnes ou dans les environs… C'est très difficile de ne pas décrocher ou de dire non. Je devrais toucher l'aide du Gouvernement de 1500 euros par mois pour les auto-entrepreneurs, mais ce n'est pas suffisant car je suis seule avec deux enfants. Mon espoir, c'est de pouvoir reprendre le travail au plus vite. »
https://elodies.business.site et Instagram : @elodie_sle

© DR

« Alors je m'adapte »

Blandine Dameme, fondatrice de Back to the basics

« Je vends des produits zéro déchets et des soins naturels parce que moi-même j'en ai eu ras-le-bol de créer des tas de déchets et d'utiliser des produits qui ne me faisaient pas du bien. Les produits que je propose, je les fabrique à mon domicile suresnois, je suis formée en aromathérapie, phytothérapie et apithérapie. Ce que je ne fabrique pas est scrupuleusement sourcé par mes soins, je mène une véritable enquête ! Cette épidémie est un obstacle à mon activité. J'ai lancé la vente sur mon site mi-février 2020 et je venais tout juste de commencer à vendre sur le marché Zola. J'essaye d'être active sur les réseaux sociaux, de mobiliser mes contacts… Je me suis quand même posé la question d'arrêter. Mais je suis quelqu'un qui s'adapte. Alors je vais m'adapter. ».
https://www.backtothebasics-nature.com/

© DR

« Nous proposons le panier livre et bouquet »

Lucie Cahour de la librairie Lu&Cie et Aude Anglaret, maitre fleuriste d'Aude rose, a la Cite-jardins

La librairie du haut de Suresnes est restée ouverte. Pourquoi ? Son rayon papeterie proposant des produits de première nécessité, elle n'était pas obligée de fermer boutique. *« Mais la partie librairie n'était plus en libre-service »,* explique Lucie Cahour, à la tête de Lu&Cie. Débordante d'imagination, elle a même créé un nouveau service. *« Chaque vendredi, nous proposons avec la fleuriste Aude Anglaret, maître fleuriste d'Aude rose, un panier comprenant un livre et un bouquet de fleurs. Je choisis le livre et Aude s'en inspire pour composer un bouquet qui rappelle l'ambiance de l'ouvrage. L'idée est de partager nos clients et que les Suresnois découvrent des commerces de proximité ».*
Lu&Cie, 18 avenue Jean Jaurès, tél. : 01 47 72 15 18, lu-et-cie.fr. Aude rose, 24 avenue Edouard Vaillant, tél. : 01 47 72 49 31, auderose.com

© Marine Volpi

« Tous mes salariés sont sur le pont »

Renaud Musseau de la librairie Le Point de cote

« Nous avons repensé toute notre organisation afin de limiter au maximum notre perte d'activité. Mais cela commence à devenir compliqué ». A la mi-novembre, Renaud Musseau, à la tête de la librairie Le Point de côté, ne cachait pas son inquiétude malgré la solidarité de sa clientèle. *« Elle répond présent. Nous avons remis en place un système de click and collect qui marche mieux qu'au printemps puisque cette fois-ci les fournisseurs travaillent »*, décrivait-il. *« Nous réalisons 50% de notre activité habituelle mais tous mes salariés sont sur le pont : c'est un énorme travail de gérer les commandes par mail et le site internet »*, détaille-t-il. Restait alors la grande inconnue du mois de décembre. Dernier détail qui a son importance : avec Noël, Le Point de côté réalise en décembre, en temps normal, un quart de son chiffre d'affaires annuel.
Le Point de côté, 22 et 24 place Henri IV, tél. : 01 45 06 16 65, librairiepointdecote.fr

© Mathilde Gardel

© Mathilde Gardel

« Solidarité extraordinaire des clients »

Olivia Levistre François, fondatrice du magasin de vetements Kopin

« J'ai rouvert le 11 mai. Toutes les clientes étaient là et ont fait preuve d'une solidarité extraordinaire. J'essaie de mettre en place du click and collect mais je n'ai pas la possibilité de créer un site internet alors j'utilise les réseaux sociaux et je communique beaucoup avec les clientes. Ça marche bien, ça permet de limiter les dégâts. Les vêtements sont souvent des achats coup de cœur, une cliente passe, jette un œil et repart avec quelque chose qui lui a plu. Avec la boutique fermée, c'est impossible. La vendeuse que j'emploie est au chômage partiel trois jours par semaine. Nous, les commerçants, avons l'impression d'être punis, d'être les seuls à ne pas travailler. »

Kopin, 7 rue des Bourets. Tél.: 01 45 06 14 79

© Mathilde Gardel

« On se sent soutenus »

Jean-Marc Choquart, Fondateur du restaurant Au Pere La Casquette

« Je reste ouvert seulement pour la vente à emporter qui, en temps normal, représente la moitié de mon activité. Là, avec toutes les personnes en télétravail, on marche beaucoup moins. Mais j'ai quand même quelques nouveaux clients avec les gens confinés. Mon commerce est affaibli mais pas encore en danger. J'emploie une salariée mais j'ai réduit son temps de présence. Et moi, je me verse un salaire symbolique. C'est dur mais on se sent soutenus, par les clients, par la Ville et l'Office de Tourisme qui nous donnent de la visibilité sur leurs réseaux sociaux. Et nous avons de la chance d'avoir des aides de l'Etat. Au Père la Casquette, on trouve tous les jours des soupes, des salades et des quiches cuisinées le matin dès 5h avec des produits frais. Les plats du moment : la soupe butternut châtaigne et la quiche tartiflette ».

Au Père La Casquette, 61 rue de Verdun, du lundi au vendredi de 12h à 14h30

© Mathilde Gardel

« Le moment le plus important de l'année »

Corinne Marlinge, gerante du magasin de vetements Samantha B

« On a fermé au moment le plus important de l'année, avec des stocks énormes. C'est d'autant plus difficile à admettre que depuis le mois de mai nous appliquons et respectons un protocole sanitaire strict. J'essaie de maintenir une activité, je viens tous les jours à la boutique. J'ai créé un groupe de clientes sur Whats app, j'envoie des vidéos et des photos des vêtements. Ça prend du temps mais ça a le mérite de m'occuper et je fais quelques ventes. Les clientes peuvent prendre rendez-vous ou passer à l'improviste ».

Samantha B, 41 rue des Bourets, tél. : 01 47 72 23 84

© DR

« Utile pour nous, pour la collectivité, pour la société »

Laetitia Yung, fondatrice du restaurant La Parentheze

« En temps normal, nous ne faisons pas de vente à emporter, nous soignons l'accueil, l'ambiance, le service pour que les consommateurs passent chez nous un bon moment. Pendant le premier confinement nous avons d'abord fermé puis, après un temps de réflexion et une adaptation de notre carte, nous nous sommes lancés. Cette fois au moins nous sommes rodés, nos clients aussi. Nous sommes présents sur les réseaux sociaux et ça fonctionne plutôt bien. On a même un groupe Whats app de quartier qui nous soutient. Les Suresnois sont bienveillants. On fait un métier difficile, on est habitués à travailler beaucoup, à se réinventer en permanence, c'est normal. Mais là… c'est différent. On doit créer et casser derrière. Psychologiquement, c'est éprouvant. Mais on recommencera et on respectera un protocole encore plus strict s'il le faut, car c'est utile pour nous, pour la collectivité, pour la société. »

La Parenthèze, 54 rue de la République, tél. : 01 41 44 15 69

POUR SUIVRE L'ACTUALITE DES COMMERÇANTS

Sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) de la Ville de Suresnes et de l'Office de Tourisme (Visit Suresnes) et sur la carte interactive www.suresnes.fr/vos-commerces-pendant-le-confinement.
L'Office de Tourisme propose sur son site suresnes-tourisme.com une liste actualisée quotidiennement des restaurants qui proposent de la vente à emporter.

Les commerces suresnois rivalisent d'initiative pour proposer des offres alléchantes et festives, dénichez-les et suivez-les sur les réseaux sociaux :
◆ Restaurants : Et toque, Pizzeria dello Stretto, Pompon, le Carreau, le Bistrot d'Edouard, le Burger qui assure, Rôtisserie Casse-Croute, Sapori d'Italia, Au Père lapin, l'Atelier du mezze, O jardin secret, Good time…
◆ Commerces et artisans : Lili Margotton (objets en tissus naturels), Aude rose (fleurs), Au Lys d'or (fleurs), The Florist (fleurs), Lupi (bouquinerie), Béatrice Balivet (bijoux), Shoes and co (chaussures)… Et tant d'autres…

© Marine Volpi

Bruno Laurandin, pharmacie des Chênes

© DR

Caroline Hauchecorne, pharmacie du théâtre

Pharmacies, toujours la pour les patients

A la fois maillon de la chaîne de santé et commerce de proximité, les pharmacies sont restées ouvertes sans discontinuer depuis le premier confinement. Néanmoins, elles connaissent une période tendue commercialement. Le chiffre d'affaires ne remonte pas, tandis que l'Etat leur assigne un rôle de soutien auprès des autres professionnels de santé, comme la gestion des stocks de masques. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a commencé le 13 octobre et se terminera le 31 janvier. *« On s'est retrouvés à vendre en une semaine ce qu'on vendait en un mois et demi l'an passé »* explique Bruno Laurandin à la pharmacie des Chênes. *« 20 à 30 % des personnes se font vacciner pour la première fois. 75 % nous demandent de procéder à l'injection dans la pharmacie. »*
Les pharmaciens constatent un renoncement aux soins qui impacte leur chiffre d'affaires. *« Les patients ont peur d'aller chez le médecin, craignant d'être contaminés par le virus »*, confirme Caroline Hauchecorne à la pharmacie du Théâtre, rue Aristide Briand. *« Nous voyons beaucoup de vieilles ordonnances et nous devons recadrer régulièrement les patients pour les inciter à revoir leur médecin. »*
Les pharmacies participent depuis peu à une nouvelle mission dans le cadre de la lutte contre le virus de la Covid-19 avec l'arrivée des tests antigéniques à lecture rapide. *« Les médecins, les infirmières, les kinésithérapeutes peuvent pratiquer ces tests et venir retirer gratuitement une boîte de 20 à 25 tests chaque semaine »*, confirme Bruno Laurandin. Note plus réjouissante, on peut aussi trouver des idées de cadeau chez son pharmacien, font-ils remarquer : eaux de parfum, savonnerie, tisanerie, masques parfumés, *« plein de petits trucs sympathiques qui peuvent faire plaisir »*.

Ouverture des commerces le dimanche

En décembre, il sera possible de faire ses courses à Suresnes le dimanche.
La Ville a décidé d'autoriser les commerces à ouvrir aux dates suivantes :
les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2020.

© Tiphaine Lanvin

Journée « Made in Suresnes »

le dimanche 13 decembre a la Galerie des métiers d'art La Verrière. Les artisans de la Galerie proposent aux Suresnois de découvrir leurs travaux et dénicher des cadeaux uniques, « Made in Suresnes », à glisser sous le sapin. 7ter rue Emile Duclaux / 56 rue Rouget de Lisle

Un repas de chef pour Noël

Des restaurateurs suresnois proposent des menus et des produits spécifiques pour les repas de fêtes. En voici deux exemples.

Restaurant Et Toque ! Tous les samedis Et Toque ! vous propose des produits d'exception à emporter.
Le chef vous a sélectionné et préparé, truffes, foie gras, magret fumé, poulet demi-deuil, champagne et plein d'autres gourmandises.
7 rue Emile Duclaux. **Commande sur le site : www.restaurantettoque.com**

Pizzeria Dello Stretto. Pour un réveillon en mode Dolce vita, direction la Pizzeria Dello Stretto qui propose pour les fêtes des produits italiens importés pour l'occasion. La pizzeria propose soit des paniers composés soit des produits : panettone, mozzarella, légumes cuisinés, alcools…**10, place Stalingrad, tél : 01 47 72 72 03 et www.pizzeriadellostretto.fr**

Une nouvelle plateforme pour acheter local

Mes courses de Noël sur suresnes-boutiques.fr

« Suresnes-boutiques », c'est le marché de Noël virtuel, idéal pour faire ses cadeaux et ses courses en ligne. Imaginé par la ville de Suresnes et son prestataire Wishibam, cette plateforme, lancée début décembre, regroupe des commerces suresnois. En quelques clics, vous pouvez acheter les douceurs de Noël ou les idées de cadeaux. Vous récupérez vos produits en livraison ou directement chez les commerçants. C'est une vitrine pour les artisans et les commerçants de Suresnes, c'est aussi une manière de combler un gros manque à gagner subi par les commerçants suite aux mesures de confinement. Cette plateforme numérique mise en place dans un premier temps comme un marché de Noël virtuel continuera d'exister après les fêtes pour permettre aux commerçants, artisans et créateurs suresnois de bénéficier d'une solution de vente en ligne. Elle pourra être étendue aux restaurants et aux équipements culturels.
suresnes-boutiques.fr

C'est quoi, le click & collect ?

C'est l'expression du moment. Si de nombreux Français sont rompus aux us et coutumes des achats sur Internet, ils sont aussi très nombreux à ne pas en maîtriser les codes et le langage. L'anglicisme « click and collect » peut être traduit ainsi : cliquez et collectez, autrement dit commandez en ligne récupérez votre produit en magasin ou dans un point de retrait prévu à cet effet. Avec ce deuxième confinement, le Gouvernement a autorisé tous les commerces à pratiquer le click & collect. Pour les commerçants qui n'ont pas encore mis en place de boutique en ligne, des alternatives existent. Les commerçants suresnois (voir p. 28-29) mettent en place des outils astucieux pour garder le lien avec leurs clients : prise de commandes par téléphone ou par mail, promotion ou présentation des menus ou produits sur Facebook et Instagram, envois de messages groupés sur Whats app… Les clients récupèrent ensuite leurs commandes directement au magasin, parfois sur rendez-vous. Pour donner de la visibilité à ses commerces, Suresnes a été l'une des premières villes à s'associer à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-IDF) de la région pour mettre en place sur son site internet la cartographie « J'aime mes commerces à domicile » permettant de géolocaliser les commerçants suresnois, dont ceux qui proposent la livraison ou la vente à emporter.
www.suresnes.fr/vos-commerces-pendant-le-confinement

Joyeux Noël à Suresnes

Les fêtes de Noël et de fin d'année enthousiasment petits et grands. Malgré la situation sanitaire qui faisait planer l'ombre d'une annulation, la Ville de Suresnes a prévu, plus qu'à l'accoutumée, un programme d'animation et d'illuminations féérique pour faire vivre l'esprit de Noël et finir l'année sur une note positive. TEXTE : **THIERRY WAGNER**

Cette année, plus que les années précédentes, le temps de Noël apparaît comme un nécessaire moment de réconfort, de joie partagée, de lumière et d'espoir. Au cœur des longues nuits de décembre, il est grand temps, dirait le poète et écrivain Guillaume Apollinaire, « de rallumer les étoiles ». Car Noël, c'est aussi une ambiance, des lumières, des couleurs, des odeurs, qui plongent chacun dans la « magie de Noël ». A chacun d'y contribuer à sa manière.
Les commerçants ont décoré leurs vitrines dès le début du mois. Chaque Suresnois peut aussi décorer et illuminer sa maison et acheter ou fabriquer soi-même un calendrier de l'Avent créatif pour décompter les jours avant la nuit de Noël. Sapin, guirlandes lumineuses aux fenêtres, senteurs d'orange, de cannelle et de clou de girofle... ça scintille ? La magie commence à opérer.

Des contes et décomptes

Pour entrer de plain-pied dans le temps de Noël, la lecture des contes et légendes de Noël s'impose, à la maison ou, mieux à la médiathèque et au MUS où un programme spécial attend petits et grands. Les ateliers manuels avec les enfants, à la maison, peuvent aussi faire passer le temps plus vite en attendant le 25 décembre et pourront constituer de charmants cadeaux plein d'attentions. On n'échappera pas, bien sûr, aux fictions télévisuelles taillées sur mesure pour les fêtes, mais pourquoi ne pas sortir admirer les vitrines et les illuminations sur le chemin du cinéma Le Capitole (réouvert le 15 décembre) ? La période est propice aux séances familiales.
D'autant que cette année, les rues de Suresnes vont s'animer d'étranges parades et spectacles de rue. La féérie envahira aussi la scène du théâtre de Suresnes Jean Vilar, pour trois représentations exceptionnelles de l'adaptation de *20000 lieues sous les mers* par la troupe de la Comédie-Française.
Certains prétendent aussi que d'étonnants lutins pourraient faire leur apparition sur les marchés de la ville…

Tout un programme

La Ville se pare de ses plus belles lumières et ses rues s'animent, tout comme les marchés, le MUS, les médiathèques, et le Théâtre Jean Vilar pour saupoudrer d'un peu de magie l'agenda de cette fin d'année.

LA MAGIE DES CONTES

MEDIATHEQUE, 5 RUE LEDRU ROLLIN

Bébés lecteurs
Les lutins se rassemblent au pied du sapin pour dévoiler leurs histoires enchantées.
➜ Samedi 5 décembre de 10h40 à 11h (0-18 mois), de 11h10 à 11h40 (18 mois-3 ans)
➜ Mercredi 9 décembre de 10h45 à 11h15 (0-3 ans)

Noël à tous les étages : spectacle de la conteuse Nathalie Léone
➜ Samedi 12 décembre à 16h et 17h30 (à partir de 4 ans)
Inscriptions indispensables : mediatheque-suresnes.fr et au 01 41 18 16 69

MUS, 1 PLACE DE LA GARE

Visite contée « L'hiver et ses merveilles »
Ouvrez grands vos oreilles !
Des petites histoires glacées sont cachées dans le musée…
➜ Mercredi 23 décembre à 16h (dès 2 ans)

Atelier en famille : carte de vœux
Venez concevoir vos cartes de vœux pour l'année 2021.
➜ Dimanche 27 décembre à 16 h (dès 4 ans)

LA FEERIE DES SPECTACLES DE RUE

SAMEDI 12 DECEMBRE

Bazartouka
➜ de 16h à 18h : place du Général Leclerc- place Henri IV - place du 8 mai
Six comédiens aux allures de tornade multicolore. Un tourbillon de Noël festif et dansant, comme un arc-en-ciel enchanté.

© Art Evolution

Tout un programme

© Art Evolution

Samedi 12 decembre
Le Circambull'Noël en musique
➜ de 16h à 18h : avenue Edouard Vaillant - marché Caron - place de la Paix. Le Roi des bulles de Noël et sa cour viennent à la rencontre des habitants pour une déambulation royale sur une musique jazz et folk.

Mercredi 16 decembre
La Parade Party
➜ de 16h à 18h : avenue Edouard Vaillant - marché Caron - place de la Paix. Les 6 comédiens de la Parade Party déambulent dans les rues de la Ville pour tambouriner leur bonne humeur.

© Jean-Marc Fiess

Samedi 19 decembre
Les trois Saintes de glace
➜ de 16h à 18h : place du Général Leclerc - place Henri IV - place du 8 mai. Belles et lumineuses, les trois Saintes de Glace de la Fabuleuse Family Compagnie viennent à Suresnes célébrer l'arrivée des premiers flocons d'hiver. Une déambulation féerique sur échasses accompagnée de deux musiciens « complètement givrés ».

© La brigade animalière

Mercredi 23 decembre
La brigade animalière du Père Noël
➜ de 15h à 19h : place du Général Leclerc- place Henri IV - place du 8 mai. Le Père Noël, accompagné de sa brigade animalière et de son lutin vert, fait escale à Suresnes pour une distribution magique de friandises et de bonbons.

Jeudi 24 decembre
La brigade animalière du Père Noël
➜ de 10h à 15h : avenue Edouard Vaillant - marché Caron - place de la Paix. Le Père Noël, accompagné de sa brigade animalière et de son lutin vert, fait escale à Suresnes pour une distribution magique de friandises et de bonbons.

© Art Evolution

Tonnerre de Lumières
➜ de 16h à 18h : place du général Leclerc - place Henri IV - place du 8 mai. La Terre gronde, sonnant l'arrivée des 6 artistes du Tonnerre de Lumières. Un cocktail explosif de percussions, de chorégraphie et d'effets visuels pour un spectacle décoiffant annonçant l'arrivée prochaine du Père Noël.

AU THEATRE AUSSI

20 000 lieues sous les mers
D'après Jules Verne, adaptation et mise en scène Christian Hecq de la Comédie-Française et Valérie Lesort.
Avec la troupe de la Comédie-Française.
Qui n'a jamais frissonné à l'idée de plonger dans les profondeurs des abysses, là où les rayons du soleil ne percent jamais ?
L'adaptation désormais culte du grand roman d'aventure de Jules Verne par la Comédie-Française fait escale à Suresnes. Au milieu de silhouettes marines luminescentes, petits et grands sont invités à plonger dans l'univers féerique des marionnettes.
➜ Samedi 26 décembre 19h30, dimanche 27 décembre 17h et mardi 29 décembre 19h30 - Dès 7 ans.Théâtre de Suresnes Jean Vilar.

© Brigitte Enguerrand

Ne pas oublier la lettre au Pere Noël

Le pays du Père Noël n'est pas encore passé à l'Internet haut débit et rien ne remplace la traditionnelle lettre. Il a donc installé sa boîte aux lettres devant l'Office de tourisme, 50 bouvelard Henri Sellier. Lumineuse la nuit, elle a vocation à recueillir les lettres adressées au Père Noël (Route des nuages, dans le Grand Nord). Les enfants doivent indiquer leur adresse au dos de l'enveloppe. Le Père Noël répondra à toutes les lettres et enverra à chacun un cadeau surprise.

Lumières de Noël sur la ville

Suresnes a pris ses airs de fêtes le 27 novembre avec le lancement officiel des illuminations par le Maire, Guillaume Boudy. Les services de la Ville et ceux de la société Ineo s'étaient employés depuis le mois d'octobre à raccorder, c'est nouveau, le dispositif provisoire de guirlandes à Led basse consommation à celui de l'éclairage public dont il épousera les horaires de mise en service jusqu'au 18 janvier, déclenchement automatique le soir par capteur crépusculaire jusqu'au lever du soleil le lendemain matin

Un effort particulier a été fait sur les illuminations de Noël pour la fin de cette année au contexte lui aussi particulier. Les Suresnois ont déjà pu le découvrir boulevard Henri Sellier, sur les places Henri IV et Jean Jaurès, rue des Bourets, place Bardin et square des Bels-Ebats (liste non exhaustive)… L'éclairage de la façade de l'hôtel de ville, quant à lui, scintillera toutes les heures durant 45 secondes, répondant ainsi en écho à celui de la tour Eiffel.

© Tiphaine Lanvin

Aucun doute, c'est bientôt Noël ! Voici venu le moment où, chaque jour à la tombée de la nuit, la ville s'éclaire de mille feux pour célébrer Noël. Partout, guirlandes, étoiles et loupiotes scintillent dans la nuit. Un peu de magie et de légèreté pour que chacun retrouve son âme d'enfant avant de profiter au mieux des fêtes de fin d'année.

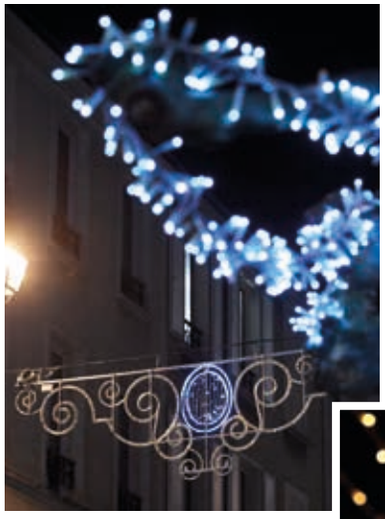

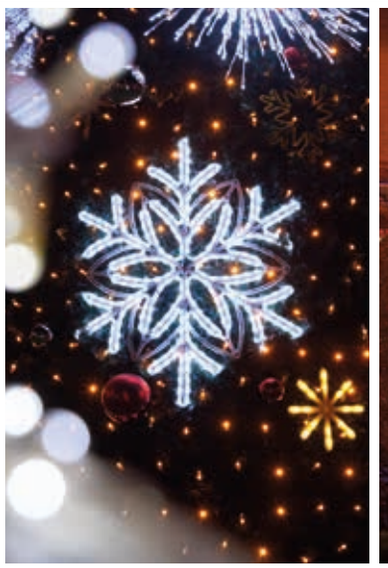

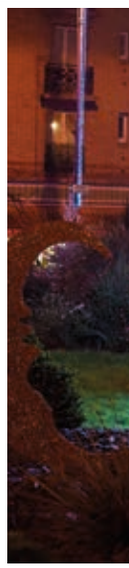

La Ville a décidé de développer progressivement, chaque année, le dispositif d'illumination de ses rues durant la période des fêtes. Encore plus que d'habitude cette année, il est important d'apporter un peu de lumière et de féérie, de joie, aux petits comme aux grands au moment des fêtes et de contribuer à l'attractivité de nos rues commerçantes.

Louis-Michel Bonne, adjoint au Maire delegue aux Fetes et a l'evenementiel

Accueils de loisirs

Profession : directeur d'animation

La ville de Suresnes compte quinze directeurs d'animation et quatres adjoints, véritables chefs d'orchestre de la structure périscolaire dont ils ont la charge. Le point sur ce métier aussi méconnu qu'indispensable. Texte : **Marina Bellot.** Photos : **Tiphaine Lanvin**

Anne Daumoine est directrice d'animation de l'accueil de loisirs Henri Dunant.

LES TEMPS PERISCOLAIRES

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi**
  accueil du matin
  7h45-8h20
  pause méridienne
  11h30-13h20
  accueil du soir
  16h30-18h30
- **Centre de loisirs du mercredi**
  7h45-12h30 ou
  7h45-18h30
- **Centre de loisirs pendant les vacances scolaires**

Je fais entre 12 et 14 kilomètres par jour », sourit Ahmed Lasri. Ce directeur d'animation a des journées bien remplies, et pour cause : l'accueil de loisirs Vaillant-Jaurès à la Cité-jardins, dont il s'occupe, compte une école maternelle et une école élémentaire. Son rôle : coordonner une équipe d'animateurs et s'assurer de la pertinence pédagogique et éducative des activités proposées aux enfants pendant les temps périscolaires et en lien avec l'Education nationale pour une continuité éducative.

« *Le directeur d'animation est véritablement le chef d'orchestre de ce qui se passe sur sa structure,* souligne Caroline Rathoin, responsable d'unité à la mairie de Suresnes. *Il est présent sur le terrain puisqu'il accompagne ses équipes, mais il doit également savoir s'en détacher pour des temps de réflexion.* »

« *Observer le terrain est la base de notre travail mais il faut aussi avoir le recul nécessaire pour orienter notre équipe,* confirme Anne Daumoine, directrice d'animation de l'accueil de loisirs Henri Dunant, situé dans le quartier Ecluse-Belvédère. *Certains animateurs ont envie de mettre en place énormément de choses mais tous les projets ne sont malheureusement pas viables. A nous d'évaluer les projets, d'orienter pour les adapter si nécessaire ou, parfois, de les écarter avec tact* ».

« *Il faut avoir l'approche la plus fine possible et savoir travailler de façon intelligente et diplomate avec des animateurs souvent très différents, aussi bien dans les diplômes et les parcours que dans les âges, les personnalités, l'investissement, l'envie de rester dans l'animation… C'est parfois un véritable casse-tête!* », sourit Anne Daumoine.

Multiples casquettes

Qu'elles soient ludiques, artistiques, manuelles ou sportives, les activités doivent être adaptées au cadre de l'accueil périscolaire, aux espaces disponibles et au rythme des enfants mais aussi, comme le rappelle la mairie de Suresnes, aux objectifs du Projet éducatif territorial (PEDT, voir page précédente), la référence commune de l'ensemble de l'équipe éducative, qui a pour principaux objectifs la réussite éducative de tous les enfants, l'épanouissement personnel et le développement du vivre ensemble.

« C'est un métier complexe car nous avons plusieurs casquettes, confirme Ahmed Lasri. *Il faut s'assurer que les enfants sont bien accueillis et que leurs journées sont harmonieuses, encadrer et accompagner les animateurs pour développer leurs compétences, mais aussi travailler au mieux avec une diversité de partenaires, notamment l'équipe enseignante. A Vaillant-Jaurès, il y a 15 classes élémentaires et 5 classes maternelles et donc 20 enseignants avec qui il faut créer un bon relationnel, pour ensuite pouvoir mettre en place des projets. »*

Pour remplir au mieux ce rôle de chef d'orchestre et s'assurer d'une cohérence et d'une continuité sur les différents temps de l'enfant, le lien avec les directeurs d'école est essentiel, comme le souligne Anne Daumoine : *« Avec Claire Oudin, la directrice de Henri Dunant, c'est simple car on se voit au quotidien et les choses sont dites très rapidement. »*

« Nous avons un mode de fonctionnement fluide et ouvert, confirme l'intéressée. Nous arrivons à échanger dès que c'est nécessaire, à avoir une vision commune, un discours cohérent vis-à-vis des parents. C'est d'autant plus important que les parents sont moins en contact avec l'école qu'avant. »

S'adapter au contexte

En pleine crise sanitaire, le rôle des directeurs d'animation s'avère en effet d'autant plus crucial… et complexe : *« Les animateurs ont dû adapter leurs pratiques pour prendre en compte les mesures sanitaires avec pour priorité la sécurité de tous »*, souligne Caroline Rathoin. Et le renforcement du plan Vigipirate, relevé au niveau urgence attentat, n'a pas simplifié la situation : *« Avec les deux protocoles qui se cumulent, on n'ouvre plus la porte,* soupire Anne Daumoine, regrettant la difficulté de maintenir une communication quotidienne avec les parents dans ce contexte. *Nous pouvons compter sur les parents d'élèves qui font le lien mais ils ne peuvent pas tout transmettre. Je continue tout de même à faire un point direct avec les parents avant chaque période de vacances scolaires, devant l'école, pour pouvoir discuter directement et simplement. »*

Malgré les difficultés, les deux directeurs d'animation gardent intact l'amour de leur métier. *« Il faut toujours être curieux et continuer à se former, progresser, proposer de nouveaux projets… Par exemple, depuis deux ans, je travaille sur tout ce qui est médiation par les enfants pour les enfants : c'est passionnant ! »*, se réjouit Ahmed Lasri.

« Je fais ce métier depuis vingt ans et aucune journée ne se ressemble, renchérit Anne Daumoine. *Ce qui est sûr, c'est qu'on a ce travail dans la tête tout le temps. Par exemple, ce week-end j'ai réussi à trouver du matériel pour construire des dinosaures qui serviront à délimiter l'espace entre les groupes pendant la récréation… C'est un métier dans lequel il est impossible de s'ennuyer ! »*

Le Projet educatif territorial ou PEDT, une feuille de route

Suresnes compte quinze directeurs d'animation et quatre adjoints. La Ville privilégie le recrutement de directeurs d'animation titulaires du diplôme BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) qui leur permet d'encadrer des structures de plus de 80 enfants.

Les directeurs d'animation, avec l'ensemble des partenaires éducatifs, veillent au respect du projet éducatif territorial de Suresnes, qui a trois principaux objectifs :

- La réussite éducative et scolaire de l'ensemble des enfants en tenant compte des besoins de chacun d'entre eux ;
- L'épanouissement personnel qui vise au développement de l'estime de soi, de l'autonomie et du bien-être ;
- Le vivre ensemble qui doit favoriser l'ouverture au monde et aux autres, la citoyenneté et l'éco-citoyenneté, la laïcité, la solidarité et l'égalité entre les filles et les garçons.

Ludiques, artistiques, manuelles ou sportives, les activités sont adaptées au cadre de l'accueil périscolaire, aux espaces disponibles et au rythme des enfants mais aussi aux objectifs du Projet éducatif territorial.

FAMILLES
relevez le défi des écogestes !

Vous désirez mieux trier vos déchets, concevoir des emballages réutilisables, diminuer votre consommation électrique, diminuer votre consommation d'eau ? Les « éco-défis », organisés par la ville de Suresnes, sont faits pour vous.

Tout foyer peut constituer une équipe et choisir alors une thématique sur laquelle il souhaite progresser : soit la réduction de ses consommations d'eau et d'énergie, soit la réduction de ses déchets. Les Défis commenceront fin décembre et dureront 4 mois. Toutes les semaines les foyers seront amenés à mesurer leur progression, accompagnés par des animateurs de la Ville en comptabilisant le poids de leur poubelle ou en mesurant leur consommation d'énergie. Des ateliers seront proposés afin d'aider les participants à progresser. Ces ateliers seront aussi l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques entre équipes. Attention, au vu du contexte sanitaire, une grande partie de ces ateliers seront faits de manière dématérialisée. A la fin des 4 mois, les équipes pourront comparer et évaluer leur progression depuis leur inscription et repartiront avec des outils à appliquer au quotidien. Pour parachever l'opération, une cérémonie de clôture sera organisée afin de récompenser les participants.

Comment ça marche ?

Inscriptions limitées à 6 équipes par quartier en ordre d'arrivée des demandes jusqu'au 31 décembre, date limite d'inscription.

Elles se font auprès du service Environnement au 01 41 18 17 61 ou sur suresnes.fr. Il est recommandé aux participants d'avoir accès à un ordinateur et à internet à leur domicile afin de pouvoir participer à ces défis.

REDUISEZ VOTRE CONSOMMATION ELECTRIQUE…

Vous contribuerez ainsi à diminuer le risque de coupure d'électricité cet hiver, notamment en période de pic de consommation. De 19h à 21h n'hésitez donc pas à modérer votre consommation en matière d'éclairage et de chauffage. La crise sanitaire a en effet eu un impact sur les maintenances et arrêts pour rechargement de combustible sur les centrales nucléaires. Le manque de personnel lors du premier confinement, la baisse de la consommation d'électricité avec une chute de consommation ont en effet reporté des arrêts de centrales en plein hiver, période de forte demande.

ATHLETISME
Une première place pour les White Harriers

Pour la troisième année consécutive, Lydie Bores est montée sur la plus haute marche du podium du concours de saut en hauteur aux championnats de France masters d'athlétisme qui se sont déroulés le 11 octobre à Chalon-sur-Saône. Masters ? C'est le (plus) joli nom que l'on donne à présent aux « vétérans » de plus de 35 ans. L'athlète, membre des White Harriers de Suresnes depuis 5 ans, remporte ainsi depuis 3 ans les concours hivernaux et estivaux au niveau national dans la catégorie « 40F » (plus de 40 ans) de sa discipline.

Chez les plus jeunes, les athlètes suresnoises se distinguent également puisque le relais 4 x 100 m junior filles de l'Athlé 92 (moins de 20 ans)*, dont fait partie la Suresnoise Maëlys Le Moal, sont championnes d'Ile-de-France avec la deuxième meilleure performance française de l'année. De bon augure pour leur participation aux championnats de France d'athlétisme Jeunes qui devaient se dérouler à Evry (Essonne) le 17 et 18 octobre, mais annulés en raison de la crise sanitaire.

***L'entente Athlé 92 comprend les clubs Plessis Robinson AC, White Harriers Suresnes, CSM Clamart, Nanterre Athlétic Club et AS Fontenay**

Lydie Bores, sur le podium aux championnats de France masters.

© White Harriers

Maëlys Le Moal (2e à gauche) avec ses coéquipières du relais 4 x 100 mètres, médaillées aux championnat d'Ile-de-France jeunes

A TELLE ENSEIGNE

Le cordonnier du cœur de ville officie depuis 36 ans dans la même enseigne, devenue la sienne après qu'il y ait débuté comme employé.

TEXTE : **PAULINE GARAUDE**

PHOTO : **MATHILDE GARDEL**

© Crédit photo

JOSE FORTURA
artisan bottier dans l'âme

Le nez sur la cambrure de la chaussure, José Fortura l'observe comme s'il allait restaurer un objet d'art. *« Cordonnier, c'est un métier d'artisan. Et dans artisan, il y a « art ». Un bon cordonnier sait recréer une chaussure abîmée, lui redonner vie et fait preuve de finesse pour que les finitions soient parfaites. »* Dans ses mains, une vieille paire de talons aiguilles que la cliente donnait pour morte.

Qu'il ait une paire de Louboutin ou de chaussures avec des semelles crantées ou en plastique, il connaît toutes les techniques. *« Je continue d'apprendre mon métier chaque jour »*, s'amuse-t-il. *« A chaque nouvelle mode, mes techniques progressent. On tâtonne, on essaie, on se refile des tuyaux entre collègues »*, raconte ce quinquagénaire dynamique, cordonnier depuis ses 20 ans. La tendance du moment lui plaît. *« On ne jette plus, on répare. Les clients ressortent de vieux modèles, achètent en brocante et me confient leurs chaussures. Le cuir qui parfois n'a pas du tout été porté est sec et il y a un gros travail à faire pour lui redonner sa souplesse »*. Récemment, il a rehaussé une semelle de 2 cm pour une jeune fille handicapée qui maintenant peut marcher normalement. *« Quand j'ai vu le sourire de la petite, ça m'a réjoui »*.

Un heureux hasard

Arrivé dans le métier un peu par hasard, José, né à Paris en 1964, a passé son bac puis a arrêté là ses études. *« Un ami cordonnier m'a mis le pied à l'étrier et c'est comme ça que j'ai démarré »*. Après deux années passées chez *Le bottier parisien*, il voit une annonce d'un cordonnier suresnois. Ainsi commence l'aventure, en 1984, jusqu'à ce que José reprenne l'affaire en 1998. Quel que soit l'état dans lequel arrivent sacs et chaussures, il leur redonne vie. Et les clés, c'est avec la même minutie qu'il les refait. Une activité de son prédécesseur et qu'il a poursuivie. Aujourd'hui, il gère seul son affaire, parfois aidé par sa fille ou son fils. Pour recevoir la clientèle ou coller une semelle, le père a transmis les rudiments et c'est une affaire familiale qui roule !

Cordonnerie Clés Minute. 11 allée du 8 mai 1945. Tél. : 01 40 99 10 01. Du mardi au dimanche. 9h-13h et 14h-19h

La bière Mont-Valérien 92 en boit de toutes les couleurs

Suresnois depuis 20 ans, Tristan de la Fonchais décline à présent sa BMV92 en trois couleurs.

La tendance générale à vouloir consommer local et moins standardisé s'est traduite aussi dans le secteur brassicole depuis quelques années. Le nombre de brasseries artisanales en France est ainsi passé de 200 en 2009 à près de 2000 sites de production en 2020. L'Ile-de-France n'y échappe pas. Alors que quelques zythophiles viennent de créer l'association Suresnes Beer Factory et d'installer leur micro-brasserie à la Cité-jardins (Suresnes mag n°320), le Suresnois Tristan de la Fonchais a créé dès 2018 les bières de dégustation Mont-Valérien 92, comme un hommage au passé trappiste du lieu. *« Il s'ouvre beaucoup de micro-brasseries en France, mais beaucoup mettent aussi rapidement la clé sous la porte. J'y suis allé prudemment en utilisant mes connaissances en économie et en droit »*, nous confiait il y a 18 mois celui qui est aussi directeur général adjoint du groupe d'assurance mutuelle Matmut. Après la blonde bio et l'ambrée, la bière de Suresnes vient de dévoiler fièrement la blanche. *« La plupart de mes distributeurs me réclamaient une bière blanche avec insistance. Cela a été l'occasion d'un nouveau partenariat avec la brasserie Petite Couronne située à Colombes pour produire cette bière à façon »* explique Tristan de la Fonchais. Colombes ? Qu'on se rassure, la brasserie est alimentée par les réserves du site de production d'eau potable du Mont-Valérien situé à Suresnes en face du Stade Jean Moulin. La recette originale et l'eau des BMV92 sont donc bien suresnoises. *« Son amertume est volontairement très légèrement marquée pour en faire une blanche très agréable, très accessible mais de caractère »* assure-t-il aux amateurs. A consommer avec (plaisir et) modération. **T.W.**

Points de vente : Inter Caves Suresnes, 6 place Henri IV. La Fromagerie de Suresnes : 9 place du Général Leclerc et 23 avenue Edouard Vaillant.

© BMV92

Lettre de Noël imaginaire

Pour terminer cette année particulière avec une note d'espoir et un brin de survol historique, nous sommes partis cent ans en arrière. Un Suresnois de 1920 aurait pu écrire cette lettre sortie de notre imagination, mais à la toile de fond bien exacte.

Texte : **Matthieu Frachon** Photos : **SHS, MUS**

Suresnes, le 28 décembre 1920

Mon cher ami,

Il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit, mais le tourbillon du quotidien s'est bien accéléré ces derniers temps. Je m'en vais donc te donner des nouvelles de notre petite ville de Suresnes.

J'ai eu 50 ans cette année : eh oui, je suis né lors de la guerre de 70. Ma mère me racontait que le canon du Mont Valérien avait tonné le jour de ma naissance !

Elle a bien changé notre ville de Suresnes. Le gros village que tu avais quitté il y a plus de trente ans est devenu une cité qui s'agrandit d'année en année. Depuis l'an dernier, le 10 décembre 1919 pour être exact, nous avons élu un nouveau maire. Il se nomme Henri Sellier et s'il réalise ne serait-ce que la moitié de ses projets, Suresnes sera un exemple pour toute la région.

Tu sais que ma douce Louise travaille à la mairie et du coup je suis bien au courant. Figure-toi qu'il veut construire une cité avec des jardins pour les familles modestes ! C'est un positiviste, un homme qui croit en l'avenir. En juillet dernier il a lancé le projet d'une école sur le plateau. Mais au rythme où la population s'agrandit il va falloir prévoir grand ou en construire d'autres ! Pendant ces vacances de Noël, j'ai vu dans les rues un nombre impressionnant d'enfants, de landaus, de poussettes. Il faut dire que la ville, ses usines, son cadre agréable, offre de plus en plus d'attraits.

Les choses bougent. Par exemple, notre vin de Suresnes, le « petit bleu » que nous buvions lorsque nous avions 20 ans, et bien il s'éteint petit à petit. Les vignerons disparaissent et on n'en trouve plus que dans quelques cafés en bord de Seine. Ceux-là aussi disparaissent : le bateau est de moins en moins utilisé et les guinguettes ferment. Enfin, il y a toujours « La Belle Gabrielle » et autant de cafés dans la Rue du Pont.

Mais j'ai une grande nouvelle à t'annoncer, nous allons avoir une salle de cinéma ! Louise m'a dit que la mairie avait accepté le projet des frères Schwob, ceux qui possèdent les terrains de l'ancienne usine Meunier. Ils vont construire un cinéma, ils ont même déjà le nom : Le Capitole. En attendant, la mairie donne des séances dans la salle des fêtes depuis ce mois-ci. Ha oui, le petit village qui s'endormait le soir appartient au passé, depuis janvier dernier on a même un « comité des fêtes » !

Pour les loisirs, on commence à être presque « Parisiens ». J'exagère un peu, mais en 1914 la grande course cycliste Paris-Roubaix s'est élancée depuis Suresnes ! Les courses d'aviron sur la Seine attirent du monde et nos commerces nous offrent tout ce dont nous avons besoin.

En tous cas à Noël, pour la messe de minuit, l'église était bien pleine. C'est vrai que tu n'as pas connu la nouvelle maison de Dieu, l'église « Chœur immaculé de Marie » a supplanté la vénérable église « Saint Leufroy ». Et, tiens-toi bien, depuis l'an dernier il est question de bâtir une autre église qui s'appellera « Notre Dame de la Salette ».

Les fêtes se passent bien dans notre bonne ville, on a du mal à croire que ce n'est que le troisième Noël depuis la fin de la guerre. Les visages sont joyeux, et Suresnes change à vue d'œil.

Je te donne aussi quelques nouvelles du travail. Je suis toujours chez Monsieur Blériot, Catherine mon aînée va rentrer chez Worth à Paris, les Worth de Suresnes que l'on croisait en voiture à cheval autrefois. D'ailleurs j'ai acheté une auto et elle est même fabriquée à Suresnes. Oh, c'est une occasion, une petite Zèbre, mais c'est ma première voiture ! Et nous avons quitté le centre-ville pour acheter un petit pavillon sur les hauteurs, Suresnes s'agrandit. On y croise aujourd'hui plus d'ouvriers et d'employés que de paysans. Ce qui n'a pas changé, ce sont les Parisiens qui viennent le dimanche pour goûter les joies de la campagne et du bon air.

J'arrête là cette lettre, mon vieil ami. Je songe que dans cent ans, dans notre bonne ville, les gens vivront le même Noël, avec sa magie, les gosses qui ouvriront les cadeaux.

J'espère que mes arrières petits-enfants seront heureux dans un monde en paix et qu'ils pourront se promener dans notre cité encore plus belle. Tu te souviens de notre devise : *« Nul ne sort de Suresnes qui souvent n'y revienne » !*

Bien à toi, mon ami.

d'un Suresnois de 1920

Le cœur de ville de Suresnes en carte postale dans les années 1920, la place Trarieux (aujourd'hui du Général Leclerc) et le marché.

Suresnes en carte postale : la place de la Liberté, l'usine Darracq et le café-restaurant La Belle Gabrielle.

Carte postale (1922) et photo de Notre Dame de la Salette (pose de la première pierre).

Notre-Dame de la Salette : sacrée chapelle !

En 1919 un projet de lieu de pèlerinage consacré à la Vierge Marie est mis sur les rails. C'est le Père Patrice Flynn, curé de Suresnes et ancien aumônier-capitaine à Verdun durant la guerre, qui en est l'initiateur.
Il prévoit de bâtir une église sur un terrain qu'il fait acquérir par l'archevêché, grâce à la générosité de la famille Philippon, sur un coteau au sud-ouest de la ville. L'édifice est imaginé par l'architecte Pierre Sardou : une grande nef surmontée d'un clocher qui fait face au Sacré Chœur de Montmartre. Le nom de baptême de l'église est « Notre Dame de la Salette ». L'abbé Flynn est ambitieux et voudrait bâtir un « deuxième Montmartre » avec un grand pèlerinage annuel. Il entend renouer avec les grandes heures du Mont Valérien et les processions au calvaire.

Le 14 septembre 1922, le cardinal de Paris procède à la bénédiction de la première pierre. Mais trop excentrée, puis devenue obsolète lorsque Henri Sellier offre à l'archevêché un terrain au cœur de la Cité-Jardins, Notre Dame de la Salette change de dimension. La crypte est achevée, mais il ne sera érigé qu'une simple chapelle qui deviendra une cité paroissiale parfois surnommée « la chapelle de secours ». L'abbé Flynn*, né d'une famille irlandaise, va poursuivre une brillante carrière puisqu'il deviendra directeur de l'enseignement libre puis évêque de Nevers en 1932.

*pour en savoir plus https://www.irishtimes.com/opinionwan-irishman-s-diary-on-patrice-flynn-a-franco-irish-catholic-bishop-who-never-forgot-his-roots-1.2925622

Réalisé avec le concours de la Société d'histoire de Suresnes.

Toutes ces informations sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution des mesures sanitaires. Avant de vous rendre dans un équipement, n'hésitez pas à joindre son équipe pour savoir s'il est toujours accessible et si l'événement est maintenu.

BEAU TRAVAIL

Après les annonces du président de la République, le 24 novembre, les acteurs du monde de la culture à Suresnes se sont, une nouvelle fois, démenés pour proposer, en quelques jours, une offre adaptée aux contrainte sanitaires, en vue d'une possible réouverture.

Les + du MUS

Visite guidee de l'exposition, « C'est du propre ! »

Le 6 décembre à 15 h en visioconférence

L'hygiène est arrivée en ville au XIXe siècle lors de la découverte des microbes dans la propagation des maladies. Assainissement de l'eau, gestion des déchets, aération et ensoleillement des villes et apprentissage de la toilette quotidienne se développent à cette époque.

Atelier patrimoine en poesie en ligne

Le 12 décembre à 15h30, dès 7 ans, sur internet

Découvrez les richesses du patrimoine suresnois à travers les histoires de ses bâtiments les plus mystérieux, et écrivez pour eux leurs aventures poétiques oubliées. Pour cette activité un tutoriel est désormais accessible en permanence sur le site internet du musée.

Conference

Le 17 décembre à 19h en visioconférence et sur place au MUS

Elle est titrée *Pour une architecture bien pensée des logements sociaux*. Les fondations privées puis les offices publics d'Habitations à Bon Marché, accompagnés par des architectes de la mouvance sociale ont imaginé les premiers logements sociaux dans une perspective de logements sains et hygiéniques. En 2020, quels sont les critères pour de bons logements sociaux ? Avec Marie-Jeanne Dumont, historienne du logement social, Patrick Dalimier, président de la fondation Lebaudy et Pascal Mory, architecte DPLG et historien de l'architecture.

Balade urbaine à la Cite-jardins

Le 19 décembre à 15h, rendez-vous place Jean Jaurès

Venez découvrir le quartier en vous arrêtant devant les trois écoles construites entre 1920 et 1950 et traverserer les 34 hectares de cet ensemble remarquable pour finir votre visite à l'appartement patrimonial réaménagé dans l'esprit des années 30.

Visite guidee de l'exposition « C'est du propre ! »

Le 20 décembre à 15h

L'hygiène est arrivée en ville au XIXe siècle lors de la découverte des microbes dans la propagation des maladies. Assainissement de l'eau, gestion des déchets, aération et ensoleillement des villes et apprentissage de la toilette quotidienne se développent à cette époque

© Benoît Moyen

Visite contee

Le 23 décembre à 16h, dès 2 ans

L'hiver et ses merveilles : ouvrez grand vos oreilles, des petites histoires glacées sont cachées dans le musée…

Atelier carte de vœux

Le 27 décembre à 16h, dès 4 ans

En cette fin d'année, venez concevoir vos cartes de vœux pour l'année 2021 à l'aide de papiers multicolores.

Atelier biscuit Olibet

Le 30 décembre à 16h, dès 4 ans

A la manière du célèbre pâtissier Antoine-Eugène Olibet, qui le premier se lança dans la biscuiterie industrielle et implanta une de ses usines à Suresnes, enfants et grands sont invités à concevoir de belles boites d'emballage à gâteaux. Tutoriel et liens vers les visioconférences sur webmuseo.com/ws/musee-suresnes

ADRESSES

Théâtre Jean Vilar
16 place Stalingrad
Billetterie : 01 46 97 98 10
reservation@theatre-suresnes.fr

Cinéma Le Capitole
3 rue Ledru-Rollin
Dates et horaires : 08 92 68 22 74
cinema-lecapitole.com

MUS
1 place de la gare
de Suresnes-Longchamp
01 41 18 37 37
mus.suresnes.fr

Conservatoire
1 place du Puits d'amour
01 47 72 58 61
conservatoire.ville-suresnes.fr

Médiathèque
5 rue Ledru-Rollin
Renseignements : 01 41 18 16 69
mediatheque-suresnes.fr

Médiathèque de la Poterie
10 allée Jean-Baptiste Lully
Renseignements : 01 41 18 37 94

Mont-Valérien Mémorial de la France combattante
avenue du Professeur Léon Bernard
01 47 28 46 35

Ecole d'arts plastiques
2 allée Camille Saint-Saëns
01 41 18 18 73

Office de tourisme
50 boulevard Henri Sellier
01 42 04 41 47
suresnes-tourisme.com

Galerie artcad
Esplanade Jacques Chirac
01 41 18 18 21

Theatre de Suresnes Jean Vilar

Jazz, opérette et théâtre fantastique

Mardi 15 septembre, 19h30.
Antoine Hervé se dégourdit les doigts privés de scène et de piano par un mois de confinement. De l'autre côté du rideau, la salle se remplit petit à petit, à 60% de sa capacité, mesures barrières obligent. Le port du masque étant bien sûr obligatoire pour le voyage auquel le pianiste et compositeur invite les spectateurs. Un voyage en guise de fête de la réouverture : il fallait bien cela pour marquer le coup. Et l'on peut faire confiance au maître de cérémonie Antoine Hervé pour que la jazz-party soit réussie. Car c'est bien Une *Fabuleuse histoire du jazz* qu'il s'est engagé à relater, en trio.
Dimanche 20 décembre à 17h.
Offenbach & Co par l'orchestre atelier Ostinato. Programme sous le signe de l'opérette.
Samedi 26 et mardi 29 décembre à 19h30 et dimanche 27 décembre à 17h.
Pour les fêtes, c'est à une plongée féérique *20 000 lieus sous les mers* à laquelle les spectateurs sont conviés. A période exceptionnelle, artistes d'exception : le roman de Jules Verne est interprété par la troupe de la Comédie française, dans une adaptation de Christian Hecq de la Comédie française et Valérie Lesort (lire page 35).

© Brigitte Enguerrand

ET AUSSI

Galerie Artcad
Après plusieurs annulations, les expositions reprennent, avec la présentation des œuvres de deux artistes peintres, Marie-Jeanne Saëz et André Carpin
Du 7 au 20 décembre, de 11h à 19h.

Sophrologie
Sheherazade Boyer-Tami, à la tête de l'association suresnoise La Danse des femmes propose des séances de sophrologie sur Instagram. A l'occasion du reconfinement, les séances du samedi matin sont gratuites, pour toutes les femmes. Lasophrologiedesfemmes.com et Instagram : sheherazadeboyertami

SURESNES CITES DANSE aura bien lieu du 8 au 31 janvier 2021. Dans le cadre du couvre-feu, les spectacles sont programmés en semaine à 18h et 19h30 et le dimanche à 15h et 17h. La billetterie est ouverte.

Les Médiathèques ont rouvert

Dès le 28 novembre, les Médiathèques ont rouvert aux horaires habituels avec une jauge d'accueil restreinte. La programmation culturelle est proposée en partie en présentiel, avec des jauges restreintes, et en partie en ligne, sur le site des Médiathèques. Il n'y a pas d'accueil de classes au moins jusqu'au 15 décembre. Sans oublier une offre foisonnante sur les supports numériques dédiés des médiathèques dont une visite virtuelle : site et blog, Instagram, Youtube, Spotify.

Conférence
Le 8 décembre à 19h30 en visioconférence
Le nouveau rendez-vous des Mardis de l'histoire de l'art revient sur le site néolithique de Stonehenge. La première construction de ces mystérieux mégalithes du site préhistorique de Grande-Bretagne date de 2800 avant Jésus Christ. Par Frédéric Dronne, historien de l'art. En partenariat avec l'École d'arts plastiques. Inscription sur le site des Médiathèques, précisez votre adresse mail, le lien vous sera envoyé le jour de la conférence.

Bébés lecteurs
Le 9 décembre, de 10h45 à 11h15 à la Médiathèque, de 0 à 3 ans
De gros flocons recouvrent le roi des sapins et tout doucement les petits lutins se rassemblent à ses pieds pour dévoiler leurs histoires enchantées.

Spectacle de Noël
Le 12 décembre à 16h et 17h30 à la Médiathèque, à partir de 4 ans
Lire page 34

Conférence
Le 15 décembre à 19h30 en visioconférence
Dans le cadre des Mardis de l'histoire de l'art, elle revient sur le Colisée. Édifié au Ier siècle après Jésus Christ, il témoigne du goût des Romains de la Rome antique pour les jeux et les spectacles. Par Frédéric Dronne, historien de l'art. En partenariat avec l'École d'arts plastiques. Inscription sur le site des médiathèques, précisez votre adresse mail, le lien vous sera envoyé le jour de la conférence.

© T123fr

Le Capitole déconfiné : les premières séances
Pour fêter sa réouverture, l'équipe du Capitole réserve 4 surprises en décembre pour ses spectateurs. **Jeudi 17 à 19h,** le ballet Play mis en scène d'Alexander Ekman sur une musique de Mikael Karlsson, sera retransmis en différé du Palais Garnier. **Vendredi 18 à 18h15,** en avant-première projection du film 5ème Set en présence du réalisateur Quentin Reynaud et de l'acteur Alex Lutz. **Samedi 19 à 19h,** projection du nouveau drame de Lucas Belvaud. **Dimanche 20 à 16h,** projection du film Un Triomphe avec Kad Mérad. Toutes les infos sur cinema-lecapitole.com

ARTS CONFINES MAIS VAILLANTS

Cinéma, théâtre, musée, école d'arts plastiques et conservatoire fermés en novembre et pour certains encore jusqu'au 15 décembre… Les structures culturelles suresnoises se sont adaptées.

Théâtre de Suresnes Jean Vilar : vivant, toujours vivant !

Ses portes sont fermées jusqu'à la mi-décembre mais le théâtre vit : avant la reprise des spectacles, il accueille de nombreuses répétitions comme celle de l'Orchestre Atelier Ostinato, le 20 novembre (photo ci-contre). L'équipe du Théâtre maintient le lien avec ses spectateurs en partageant des contenus vidéo : le 14 novembre, un concert de l'Orchestre national d'Ile-de-France a été retransmis en direct sur Facebook. Le 20 novembre un Facebook live proposait un extrait de la répétition d'Ingrid Estarque (photo ci-contre), en résidence au Théâtre pour la création de *In Between,* programmé dans le cadre de la prochaine édition de Suresnes cités danse (lire page 6).

A retrouver sur les réseaux sociaux du Théâtre (Facebook, Instagram, Twitter, Youtube) et sur theatre-suresnes.fr/theatre-bien-vivant

© Tiphaine Lanvin

Médiathèques : a cliqué, a chopé

Les médiathèques de Suresnes ont adopté le « click and collect » dès le 5 novembre pour presque 3000 emprunts. Les bibliothécaires ont continué d'être présents dans écoles, dans le cadre des ateliers du Contrat éducatif local du midi et du soir afin de permettre de dédoubler les groupes et de limiter le brassage des élèves. Ils ont par ailleurs lancé le « marché des coups de cœur jeunesse » pour « se réconforter et échanger durant le confinement et préparer nos listes de Noël ». Les Suresnois avaient jusqu'au 1er décembre pour envoyer un avis sur des albums, comptines, BD, documentaires ou romans jeunesse. Publiés sur le blog des médiathèques, ils seront bientôt rassemblés dans un livret. Ils proposent enfin un service de lecture numérique, Rocambole, au moins jusqu'à la fin du mois de décembre.

mediatheque-suresnes.fr, tél. : 01 41 18 16 69

© Tiphaine Lanin

Conservatoire : cours à distance

Les cours individuels sont assurés par visioconférence, puisque l'établissement demeure fermé au moins jusqu'au 15 décembre. Il en va de même pour les cours d'art dramatique et d'éveil musical. Quant aux cours de danse classique ils sont filmés et mis en ligne. Par ailleurs, les interventions dans les écoles sont maintenues.

© Ville de Suresnes

MUS : succès en ligne

Dès le début du reconfinement et la fermeture au public du Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes, son équipe a proposé ateliers et visites virtuelles de son exposition temporaire mais aussi de la Cité-jardins ou de l'école de plein air. Des conférences ont également eu lieu en ligne. Et ce fut un succès, celle du 19 novembre, titrée « Des tinettes aux toilettes » réunissant par exemple 150 cyber-spectateurs.

Les honneurs du public donc, mais aussi de la presse : Télérama a consacré la une de son supplément Sortir du 11 novembre à deux expositions franciliennes, dont celle du MUS, « C'est du propre ! » qui aborde l'hygiène et la ville depuis le XIXe siècle.

Ecole d'arts plastiques à domicile

L'établissement reste fermé au moins jusqu'au 15 décembre. Les enfants se voient confier un nouveau sujet et du matériel tous les 15 jours. Même principe pour les adultes inscrits en céramique : ils récupèrent de la terre et réalisent un objet chez eux. Les adultes inscrits en dessin et peinture disposent de leur propre matériel et se voient donner un sujet chaque semaine, qu'ils présentent à leur professeur la semaine suivante. Les enseignants de l'école d'arts plastique poursuivent par ailleurs leurs interventions à la Clef d'or et en milieu scolaire, sauf au collège Jean Macé.

Pratique

Mairie
de Suresnes
2 rue Carnot
92150 Suresnes
01 41 18 19 20
suresnes.fr

Permanence du Maire

- **LE MAIRE, GUILLAUME BOUDY, ASSURE UNE PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS, CHAQUE PREMIER SAMEDI DU MOIS.** Sur demande écrite par mail : i_cabinet.du.maire@ville-suresnes.fr Pour recevoir chaque personne dans de bonnes conditions, le nombre de rendez-vous est limité dans ce créneau horaire.

Permanence logement

- **CECILE GUILLOU, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE A LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT, ASSURE UNE PEMANENCE SUR RENDEZ-VOUS,** à prendre auprès du secrétariat des adjoints. Tél. : 01 41 18 19 67

- **LA MAIRIE EST OUVERTE** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, (18h pendant les congés scolaires) et le samedi de 9h à 12h.

- **LES SERVICES MUNICIPAUX SONT OUVERTS** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).

- **LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES SE FONT OBLIGATOIREMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

Pharmacies de garde

Dimanche 13 décembre
Pharmacie Prioux
20 avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 45 06 18 29

Dimanche 20 décembre
Pharmacie My pharma
101 rue de Verdun
Tél. : 01 45 06 00 55

Vendredi 25 décembre
Pharmacie du Parc
52 rue Jean-Jacques Rousseau
Tél. : 01 45 06 10 46

Dimanche 27 décembre
Pharmacie de la Mairie
15 rue du Mont-Valérien
Tél. : 01 45 06 05 90

Vendredi 1er janvier
Pharmacie du Manège
2 rue du Mont-Valérien
Tel. : 01 45 06 76 49

Dimanche 3 janvier
Pharmacie du Théâtre
15 boulevard Aristide Briand
Tél. : 01 45 06 27 38

Les élus reçoivent sur rendez-vous 01 41 18 19 20

LES ADJOINTS AU MAIRE

Muriel Richard 1re adjointe
Education, Affaires juridiques, Gestion des instances, Relations internationales, Jumelage

Fabrice Bulteau Elections et affaires générales, Etat civil, Urbanisme réglementaire, Voirie et stationnement, Garage municipal

Isabelle de Crécy Information, Communication, Démocratie participative

Vianney Raskin Emploi, Insertion, Mission locale, Développement économique, Entreprises

Nassera Hamza Santé et prévention, Egalité entre les femmes et les hommes, Lutte contre les discriminations, Accès au droit

Yoann Lamarque Sécurité, Prévention, Action mémorielle, Manifestations patriotiques, Civisme, président du Conseil consultatif du quartier Mont-Valérien

Béatrice de Lavalette Dialogue social, Innovation sociale, Ressources humaines

Pierre Perret Enseignement supérieur et formation continue, Systèmes d'information et e-administration, président du Conseil consultatif du quartier Ecluse-Belvédère

Florence de Septenville Seniors, Accompagnement social, Handicap

Alexandre Burtin Sport

Elodie Reber Petite enfance, Famille et parentalité

Jean-Pierre Respaut Culture

Frédérique Laine Jeunesse, présidente du Conseil consultatif du quartier République

Amirouche Laïdi Transition écologique et mobilités, Assainissement, Eau et propreté

Sandrine du Mesnil Commerce, Marchés, Artisanat, Patrimoine communal, présidente du Conseil consultatif du quartier Liberté

Louis-Michel Bonne Fêtes, Evénementiel et protocole, Fêtes foraines, Vie des associations, Tourisme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Cécile Guillou Politique du logement et de l'habitat, Déontologie et Médiation

Jean Prévost Finances, Contrôle de gestion, Achats, Modernisation et suivi du programme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Isabelle Florennes

Stéphane Perrin-Bidan Espaces verts, Parcs, Cimetières, Agriculture urbaine, Biodiversité et protection animale

Sophie de Lamotte Accès à la culture et la lecture, Plan vélo, Commande publique

Jean-Marc Lembert Assainissement, Eau et Propreté, Voirie et Stationnement

Yasmina Guerrab Accompagnement social et petite enfance, Famille et parentalité

Bruno Jacon Logement et habitat, Commerce, marchés et artisanat, président du Conseil consultatif du quartier Centre-ville

Valérie Barboille Présidente du Conseil consultatif du quartier Cité-jardins

Frédéric Vole Emploi, Formation continue, Insertion, Mission locale, Entreprises et patrimoine communal

Valérie Béthouart-Dolique Patrimoine et Métiers d'art

Thomas Klein Vie des associations, Relations internationales, Jumelage, Modernisation et suivi du programme, Systèmes d'information et e-administration

Perrine Coupry Relations internationales, Jumelage, Fêtes, Evénementiel, Tourisme, Démocratie participative

Antoine Karam Sport

Véronique Rondot Economie circulaire, Handicap, Médiation et déontologie

LES PARLEMENTAIRES

Isabelle Florennes Députée. Permanence : 1 bis boulevard du Midi, 92 000 Nanterre

Xavier Iacovelli Sénateur. Permanence : 9 esplanade Jacques Chirac, 92150 Suresnes

LES CONSEILLERS REGIONAUX

Béatrice de Lavalette Vice-présidente du Conseil régional

Nicolas d'Asta Conseiller régional

LE CONSEILLER DEPARTEMENTAL

Christian Dupuy Vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine

LES CONSEILLERS TERRITORIAUX ET METROPOLITAINS

Guillaume Boudy Vice-président de Paris Ouest La Défense et conseiller métropolitain

Muriel Richard Conseillère territoriale

Fabrice Bulteau Conseiller territorial

Elodie Reber Conseillère territoriale

Amirouche Laïdi Conseiller territorial

Frédéric Vole Conseiller territorial

Isabelle Florennes Conseillère territoriale

Xavier Iacovelli Conseiller territorial

Paroles politiques
Groupe Suresnes J'aime !

Suresnes solidaire dans la durée

Les fêtes de fin d'années approchent et avec elles la joie de se retrouver en famille. Ces moments de partage, de communion et de générosité vont revêtir une teinte toute particulière cette année tant l'année 2020 a été difficile. En premier lieu nous pensons aux familles qui ont été endeuillées à cause de cette terrible pandémie. Mais nous pensons également à toutes celles et ceux qui ont été en première ligne dans la crise sanitaire, à toutes celles et ceux qui ont été contraints à l'isolement faisant face à la solitude pendant ces longues périodes de confinement, et nous pensons bien entendu à nos aînés privés de leur famille, de leurs enfants et petits-enfants, mais aussi aux étudiants plongés dans la précarité faute de pouvoir vivre de « petits boulots ». Dans cette période, nous devons plus que jamais être solidaires et attentifs les uns aux autres. Cette solidarité et cette attention, nous l'avons mise en œuvre à Suresnes afin d'éviter que certains ne sombrent dans la déprime, notamment chez nos aînés. Nous saluons l'ensemble des équipes du CCAS, des bénévoles associatifs et des maisons de retraites médicalisées ou non, qui ont fait tout leur possible pour maintenir un lien social et humain avec eux. « Suresnes conviviale et solidaire » n'est donc pas qu'un slogan de campagne, c'est une réalité tangible.

Rien n'est jamais gratuit

Depuis plusieurs mois, la Ville ne ménage aucun effort que ce soit humainement ou financièrement. Pour autant, nous devons rester vigilants quant à l'usage des deniers publics pour que la solidarité puisse se poursuivre dans la durée. Nous devons rester responsables et éviter d'ouvrir des polémiques stériles sur la pseudo gratuité du stationnement en ville par exemple.
En effet, rien n'est jamais gratuit, c'est ce que le Maire a rappelé lors du dernier conseil municipal après avoir été interpellé à ce sujet par certains élus de l'opposition.
Pour exemple, la gratuité du stationnement en surface pendant le premier confinement aura coûté à la Ville près de 250 000 euros HT. Ce n'est pas ce qu'on peut qualifier de gratuit… Néanmoins, c'était la contribution de la Commune à l'effort collectif. Le second confinement n'étant pas aussi strict que le premier, nous avons décidé que ces sommes devaient plutôt être mobilisées pour la solidarité avec nos commerces notamment. Il est triste de voir que certains élus, appartenant autrefois à la majorité municipale, se drapent dans des discours polémiques qui ne sont le reflet que de leur échec électoral. La rancœur ne peut pas servir l'intérêt général ni celui des Suresnois.

Encourager le e-commerce local

Les conseils avisés de nos services Commerce et Artisanat et Développement économique ont permis aux entrepreneurs et commerçants suresnois de percevoir plus de 300 000 euros d'aides. Beaucoup reste encore à faire.

Il faut espérer que les perspectives de sortie de crise sanitaire qui s'annoncent dans les prochaines semaines vont redonner un coup de fouet au moral de nos acteurs économiques locaux. Pour autant, nous devons nous projeter dans une nouvelle ère digitale et encourager le plus possible le e-commerce pour faire face à l'échelle locale, aux géants des plateformes numériques comme Amazon, entre autres. Si nous n'aidons pas nos commerces, hors alimentaires, à se moderniser et à se former, il y a fort à parier qu'ils auront du mal à se maintenir dans les prochaines années. Et si le commerce de proximité meurt, c'est toute l'animation et la vie de la Ville qui va s'éteindre. Ensemble, nous devons accompagner le changement qui va s'opérer en quelques années. La révolution numérique qu'on voyait s'installer progressivement a pris un sérieux coup d'accélération.

Dans les voies de la smart-city du 21e siècle

Il nous faudra donc former non seulement les adultes mais aussi les jeunes générations au monde digital qui nous entoure. Nous réfléchirons, peut-être dans le temps périscolaire, à renforcer la formation de nos enfants à ces nouvelles technologies. On peut d'ailleurs se réjouir de l'arrivée de la Grande école de commerce SKEMA en janvier prochain qui, nous n'en doutons, pas sera un apport positif pour notre ville. Suresnes a toujours été un creuset de l'innovation, hier avec l'aéronautique et la mécanique, demain avec le numérique. Nous ferons tout pour engager notre ville dans les voies de la smart-city du 21e siècle.
Nous profitons également de ce moment pour vous souhaiter un Joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'années.

Guillaume Boudy

Muriel Richard

Fabrice Bulteau

Isabelle de Crécy

Vianney Raskin

Nassera Hamza

Yoann Lamarque

Béatrice de Lavalette

Pierre Perret

Florence de Septenville

Alexandre Burtin

Elodie Reber

Jean-Pierre Respaut

Frédérique Laine

Amirouche Laïdi

Sandrine du Mesnil

Louis-Michel Bonne

Cécile Guillou

Jean Prévost

Isabelle Florennes

Stéphane Perrin-Bidan

Sophie de Lamotte

Jean-Marc Lembert

Yasmina Guerrab

Bruno Jacon

Valérie Barboille

Frédéric Vole

Valérie Béthouart-Dolique

Thomas Klein

Perrine Coupry

Antoine Karam

Véronique Rondot

Paroles politiques Droit d'expression des élus municipaux n'appartenant pas à la majorité (article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales)

Suresnes pour seule ambition

Xavier Iacovelli

Safia Chamouard El Bakkali

Nicolas d'Asta

Olfa Cousseau

Pascal Gentil

Katya Verrin Satabin

L'hôpital Foch à l'honneur

Le 1er novembre 2020, pour la première fois dans notre pays, un patient de 58 ans en insuffisance respiratoire atteint par la Covid-19 a bénéficié d'une greffe pulmonaire. Cette opération unique en France dans le Service du Dr Édouard Sage, responsable du programme de transplantation pulmonaire a une fois de plus mis à l'honneur l'Hôpital Foch de Suresnes, classé parmi les meilleurs hôpitaux de France. Il s'agit d'une fierté pour l'ensemble des Suresnois. Cet exploit formidable est l'occasion pour nous de rendre hommage une nouvelle fois aux équipes mobilisées jour et nuit au service des patients et de redire notre soutien le plus total au personnel soignant.
Grâce à la mobilisation de l'ensemble des personnels soignants et l'effort des Français, la décrue se poursuit : le nombre de décès tend à diminuer tout comme le nombre de personnes admises en réanimation.

Prévenir les violences pour mieux protéger les enfants

En Conseil municipal, nous avons proposé un partenariat entre la ville et l'association « Les Papillons » afin de mieux prévenir les violences dont sont victimes les enfants. L'objet serait de déployer dans les écoles des boîtes aux lettres « papillons » afin d'aider les enfants à libérer leur parole sur les maltraitances ou harcèlements qu'ils subissent à la maison, à l'extérieur ou à l'école.
Cette solution innovante a déjà été mise en place dans un certain nombre de communes et tend à se développer partout en France. Selon la gravité du courrier, un suivi serait effectué par le tissu associatif local en lien, bien-sûr, avec l'établissement ou, le cas échéant, un signalement pourrait être donné au 119, numéro d'urgence pour l'enfance en danger.
Nous le savons, l'école est le premier lieu de repérage des violences. C'est aussi l'un des seuls lieux où l'enfant peut échapper aux violences dont il est victime.
Il est donc essentiel de mettre en place les dispositifs innovants qui ont prouvé leur efficacité. Le Maire s'est engagé à étudier notre proposition et nous l'en remercions, pour son déploiement dans toutes les écoles de la ville pour mieux prévenir les violences faites aux enfants.

Un tiers-lieu pour Suresnes

Notre monde change, nous en percevons quelques échos sans en mesurer encore avantages et conséquences notamment dans le monde du travail.
Suresnes, comme nous l'avons proposé dans notre programme municipal, doit se réveiller, vivre avec son temps et de fait, accompagner les Suresnois dans les nouveaux modes de travail.
Assignés à résidence de nombreux citoyens ont à cette occasion peut être découvert le télétravail, les réunions distancielles via des plateformes de communication encore méconnues en début d'année. Le plaisir de travailler depuis son salon sans passer des heures dans les transports ou des réunions désastreuses faute d'un bon équipement informatique, d'un faible réseau (toute la famille utilisant la WiFi en même temps), d'un inconfort matériel, d'un salon transformé en cours de récréation, du poids de la solitude à ne voir personne durant des jours, avec le manque de partage d'infos à la machine à café.
Ces moments vécus à deux reprises cette année installent à marche forcée de nouveaux modes de travail qui vont perdurer pour certaines professions, 2 ou 3 jours par semaine en télétravail ou lors de nouveaux confinements.
C'est pour cela que nous proposons à nouveau d'installer stratégiquement en lieu et place du MUS (Musée de Suresnes), un tiers-lieu. Un lieu d'échanges de savoir-faire entre générations, d'accès à des outils bureautiques performants, dans un cadre de travail confortable pour être isolé un instant ou se réunir à 2 ou 3. Gageons que faisant preuve de hauteur et pour l'attractivité de notre commune, la majorité reprenne cette idée.

elus.spsa@gmail.com / 06 34 18 00 37

Avec vous pour Suresnes

Yohann Corvis

Axelle Boonaert

Julie Testud

En cette période difficile pour tous, aussi bien socialement que professionnellement, les efforts demandés aux Français, bien que globalement respectés, restent néanmoins de plus en plus énigmatiques. Il en va de même à Suresnes où les habitants doivent restreindre leur budget de dépenses. **Pas de gratuité du stationnement résidentiel notamment. La majorité municipale a décidé que cela coûterait trop cher à la collectivité.** Cela aurait été compréhensible si, par la même occasion, **le conseil municipal n'avait pas soumis au vote un allègement de 50 000 euros pour un des délégataires du parc de stationnements de la ville**. Nous nous sommes abstenus car nous aurions souhaité que cette somme soit redistribuée aux administrés souffrant de la crise sanitaire. En effet, nous estimons qu'une collectivité se doit avant tout d'être présente pour ses habitants tout en étant garante des engagements des prestataires avec lesquels elle travaille.
Autre vote à contrepied des efforts demandés aux Suresnois, celui **d'augmenter les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints de Suresnes de 15% ! Délibération à laquelle le groupe «Avec vous pour Suresnes» est le seul à avoir voté CONTRE**.
La crise n'est donc pas la même pour tous. Bien sûr, on vous répondra que cette augmentation fait suite à une erreur de la nouvelle majorité lors du calcul du budget mis au vote lors du premier conseil municipal de la mandature sans vous dire que ce **budget a été retoqué par la Préfecture des Hauts-de-Seine durant l'été !** Lors du conseil municipal du 12 novembre dernier, le Maire a fait savoir que « gouverner c'est prévoir ». Manifestement, il a omis de dire que c'était prévoir pour soi avant d'aider les plus fragiles.
Les Suresnois méritent une politique exemplaire sans sentiment de passe-droits car les règles ne sont manifestement pas les mêmes pour tous.
Nous rappelons ici notre engagement de campagne à reverser l'intégralité des indemnités des élus «Avec vous pour Suresnes» de 2021 à la Fondation Foch. Nous nous assurerons en amont du fait que la somme résultante sera affectée au personnel soignant de l'hôpital. C'est un geste concret, de solidarité, qui raisonne avec l'actualité !
Aussi, plus que jamais en ces temps difficiles, le groupe «Avec vous pour Suresnes» reste à votre écoute afin de défendre au mieux les intérêts de TOUS les Suresnois !
Nous en profitons pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année.

Yohann CORVIS (y.corvis@suresnes.fr)
Axelle BOONAERT (a.boonaert@suresnes.fr)
Julie TESTUD (j.testud@suresnes.fr)

Valéry Barny - Non inscrit

Valéry Barny

J'invite Monsieur le maire à se rendre compte par lui-même de la situation sociale des familles et des commerçants suresnois en souffrance, et de cesser d'écouter les affabulations de certains élus déconnectés des réalités que ce soit de la majorité ou de l'opposition.
Nous devons nous mobiliser pour le bien commun de nos administrés, balayons les clivages politiques, soyons humains et forces de propositions face aux difficultés des suresnois.
En cette période trouble n'oublions pas que des familles souffrent vraiment.
La politique sociale doit retrouver sa place pour l'équilibre et le bien de tous.
Au nom de Citoyen Responsable, je souhaite de belles fêtes de fin d'années à tous les Suresnois

Valéry Barny , Président de Citoyen Responsable

Loïc Degny - Non inscrit

Loïc Degny

Texte non parvenu.

Etat civil

Naissances

02/10 : Gabriel CARNET • **10/10 :** Vladimir MEREUTA • **11/10 :** Manon ALBAREZ • **12/10 :** Emile SCOUTHEETEN • **13/10 :** Oscar SOUDAZ • **14/10 :** Adel CHIKH • **18/10 :** Oscar XU, Alyah NEMSI, Eli GIRARD • **19/10 :** Madolly JEROME • **20/10 :** Aline LAMARRE • **22/10 :** Hanna HADADI • **23/10 :** Eléonore LEBOURGEOIS • **25/10 :** Ghaouti BENABADJI • **26/10 :** Chiara SALAMON, Raphaël VASSEUR, Aly RAISS • **28/10 :** Valentine SACHOT, Julia CORVO, Pio CAVELIER de CUVERVILLE d'ANGLADE • **30/10 :** Eugénie LE QUENVEN, Victor CERDEIRA • **31/10 :** Djena AFIR • **01/11 :** Louis AUGUSTIN • **05/11 :** Brune GUEIT

Mariages

15/10 : Patrick DE BACKER et Christine DESBOIS • **24/10 :** Issam BOUDHER et Souad OULD BRAHAM, Christophe OLLIVIER et Pauline LAMANDE

Décès

02/10 : Narcisse CHABOT, Agnès ROSSINOT veuve VASSAN • **03/10 :** Andrée CAUBIEN • **06/10 :** Mathilde ANDRE • **12/10 :** Vida SENDER, Jacqueline LEKIEFFRE • **15/10 :** Ginette BREBOIN veuve PIERRE • **18/10 :** Christiane de LESTAPIS veuve LE TANNEUR, Robert PASQUIER • **19/10 :** Marie GIANSILY épouse CAPELLAZZI • **20/10 :** Yvonne LE MASSON veuve PIAT, Philippe MARONNIER • **21/10 :** Jean RICHOUX • **22/10 :** Jeanne MARET veuve PRIEUR • **23/10 :** Marguerite, Marie, Adolphine, Joséphine LAURENT veuve MEYER, Marcelle FOSSIER veuve MENU • **26/10 :** Josiane TOURNIEUX veuve CAZAUX • **28/10 :** Bruno, Albert SEIDL •**29/10 :** Hafsia BENSMINA épouse ALLALI • **30/10 :** Raymonde CONAN épouse BOUALI

EN BREF

Un calendrier pour une bonne action

Le calendrier 2021 des pompiers de Paris est disponible ! Si les règles sanitaires actuelles empêchent les pompiers de Paris d'aller à la rencontre de leurs concitoyens pour la traditionnelle campagne d'offrandes des calendriers, il est possible de se le procurer en faisant un don aux œuvres sociales des sapeurs-pompiers de Paris. Les dons récoltés lors de cette campagne annuelle constituent la majeure partie des ressources de l'association. C'est pourquoi chaque don compte et est primordial pour accompagner les soldats du feu blessés ou malades, leurs familles et leurs orphelins.

Pratique : don de 15 euros minimum sur oeuvresocialepompiersparis.fr, en envoyant un chèque, toujours de 15 euros minimum à : ADOSSPP, 9 square Watteau, 92400 Courbevoie. Il est aussi possible de se rendre dans la caserne la plus proche de chez soi pour faire un don sur place entre 14h et 16h.

Pour Suresnes, il s'agit du centre de secours situé au 106 rue de Verdun à Puteaux.

Numéros utiles

Centre médical municipal Raymond Burgos
12 rue Carnot - informations et prise de rendez-vous au 01 86 26 92 40 ou en ligne : hapicare.fr

Maison médicale de garde
Composez le 15 prioritairement Hôpital Foch, 40 rue Worth Dimanche et jours fériés de 9h à 20h. Tarif conventionné « journée » : 49,50 euros

Commissariat de police
Place du Moutier
01 46 25 03 00

Police municipale
3 bis rue Carnot
01 41 18 69 32

Hôpital Foch
40 rue Worth
01 46 25 25 25 ou sur Doctolib

Ambulances/Médecins 15

Police secours 17

Sapeurs-pompiers 18

Point d'accès au droit
Maison pour la Vie citoyenne
28 rue Merlin de Thionville
Informations et rendez-vous :
01 41 18 37 36

Alcooliques Anonymes
09 69 39 40 20 (24h/24 et 7j/7) et alcooliques-anonymes.fr
Permanence d'accueil le jeudi de 19h30 à 21h au 29 rue Albert Caron

Violences femmes infos
39 19

Collecte des sapins de Noël

Une fois Noël passé, que faire de son sapin ? Le service Environnement de la Ville organise leur collecte les deux premiers mardis de janvier. Il suffit de les déposer, la veille, sur le trottoir devant votre domicile, nus ou dans un sac biodégradable.